

LE SCANDALE DE QUEBEC

M. GOUIN VEUT SCRUTER! DEPUTE ROUGE DEGOUTE!

Avant de se prononcer sur les accusations du "Daily Mail", il demande un ajournement de 24 heures pour connaître le tréfonds de l'affaire.

MM. Mousseau, Bérard et Bergevin réclament un répit de 24 heures. — De l'inquiétude

(Reproduction des informations données exclusivement par le "Devoir", dans son EXTRA de 6 heures hier soir.)

Québec, 21. — Le premier ministre, Sir Lomer Gouin, a déclaré cet après-midi, à l'Assemblée législative, dès l'ouverture de la Chambre, qu'il remettait à demain la décision du gouvernement au sujet des accusations portées par le "Montreal Daily Mail" contre certains membres de la Législature.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. Mousseau se leva pour demander à la Chambre de suspendre son jugement en cette matière jusqu'à ce qu'il ait eu le temps de lire l'accusation telle que portée par le journal qui en a pris la responsabilité, et d'y répondre par une déclaration de son siège. Sir Lomer Gouin se leva ensuite et dit : "J'ai vu, moi aussi, dans le "Chronicle" de ce matin, un résumé de l'article en question. Le "Chronicle" ne donne pas de nom, et certains autres détails paraissent manquer aussi. Nous prendrons le temps de lire l'article, et quant à moi je serai en état de dire à trois heures demain après-midi ce qu'il y a à faire dans la circonstance.

INTERRUPTION DE M. TELLIER

M. Tellier, chef de l'opposition : "Si le journal qui prend la responsabilité des accusations arrivait durant le cours de la séance, peut-être vaudrait-il mieux, dans l'intérêt de tous, procéder immédiatement."

Sir Lomer Gouin : "Même si le journal arrivait durant la séance, je prendrais le temps de le lire et de réfléchir. Il n'y a pas de mal à cela". Se rassurant, puis se relevant, nerveux, le premier ministre ajoute : "Dans tous les cas, il n'y a pas de mal à attendre jusqu'à demain pour prendre le temps de voir qu'il a monté l'affaire et de la scruter jusqu'au tréfonds".

La Chambre a ensuite passé à l'ordre du jour. A cause de la tempête de vent et de neige qui fait rage à Québec, depuis le matin, le nombre des curieux dans les galeries était plutôt restreint. Par contre, presque tous les députés étaient à leurs sièges, et il est visible qu'un certain nombre paraissent inquiets du dénouement de l'affaire.

MM. BERARD ET BERGEVIN AU CONSEIL LEGISLATIF

Québec, 21. — Au conseil législatif, MM. Bérard et Bergevin ont dit absolument la même chose que M. Mousseau à l'Assemblée. Ils ont demandé à leurs collègues de suspendre leur jugement jusqu'à demain après-midi.

CEUX QUI PARLENT ET CEUX QUI SE TAISENT

A MONTREAL

LA "PRESSE" EST CIRCONSPPECTE

Voici ce que dit la "Presse" en premier Montréal, aujourd'hui :

"Le "Mail", de Montréal, vient de formuler des accusations directes de péculat contre deux conseillers législatifs et un député à l'Assemblée législative de Québec. La nature de ces accusations est d'importance grave, que nous croyons de notre devoir de faire, du moins pour le moment, les noms des trois législateurs dénoncés par le "Mail". Il y va, en effet, de la réputation de nos hommes publics, menacée de sombrer dans le mépris des honnêtes gens.

"Nous avons chargé, ce matin, notre correspondant de Québec d'obtenir de chacun des trois législateurs visés leur version des faits invoqués contre eux et nous télégraphier immédiatement le résultat de son enquête. Des que nous aurons les renseignements demandés, la "Presse" s'empressera de publier à ses lecteurs les deux côtés de la médaille.

"Le devoir de la Législature est tout tracé : en face des noms des sommes d'argent présumées payées et des autres faits précis mentionnés par les directeurs du "Mail", une enquête immédiate s'impose. D'ailleurs, Sir Lomer Gouin, interpellé déjà, à ce sujet, s'est déclaré disposé à ne pas reculer devant la tâche."

LA PATRIE

LA "PATRIE" MET LA LEGISLATURE EN DEMEURS DE DEFENDRE SON HONNEUR.

"Les accusations ainsi portées, il reste à les tirer au clair, dit-elle.

"C'est à la Législature qu'il appartient maintenant de défendre son honneur, et au lieu de songer à protéger le parlement provincial, Sir Lomer Gouin n'a qu'une ligne de conduite à suivre : ordonner une enquête complète sur ce scandale, le pire qui ait jamais éclaté dans notre province.

"Aussi bien cette enquête ne vient-elle pas trop tôt.

"Depuis de nombreuses années, la rumeur publique accusait nos législateurs de vénalité — la législature en bloc — tant dans l'opinion générale, les hommes intègres y étaient réputés rares.

"Notre Législature a maintes fois donné prise à la méfiance par ses bizarres façons d'agir. Que de fois n'avons-nous pas vu des projets de loi présentés à la dernière heure d'une session, qui devaient soulever, à cause de leur importance de longues controverses, et qui cependant passaient, comme une lettre à la poste? Que de fois législateurs n'ont-ils pas approuvé des mesures, en dépit des clameurs du public?

"Est-ce que tous ceux qui ont eu à y présenter des projets de loi ne nous ont pas affirmé qu'à Québec, il est impossible de faire approuver quoi que ce soit sans argent, tandis qu'à Paris, de l'argent, il n'est rien qu'on puisse faire ratifier par la Législature. Au surplus, combien de fois, dans les conversations courantes, tel ou tel député, tel ou tel conseiller législatif n'ont-ils pas été désignés comme accessibles aux manœuvres corruptrices? Tel autre, selon une conception à peu près générale, n'était-il pas préposé à la "barrière de péage" en fonctionnant à Québec?"

"Ces bruits de la rue pouvaient être sans fondement. Mais l'heure a sonné de faire la lumière complète sur ces cancanes ou ces médisances.

"La Législature devra se laver des accusations catégoriques portées contre quelques-uns de ses membres, venger sa réputation, ou succomber sous l'opprobre.

"Nous saurons si les députés, in-soucieux de leur dignité et de leur devoir, vendent leurs votes au plus haut enchérisseur.

Est-ce l'agence Burns?

COMMENT A ETE MONTÉE L'AFFAIRE DE QUEBEC?

L'affaire de Québec suscite toutes sortes de rumeurs.

La précision des dates données par le "Daily Mail", le fait que presque tous les paiements auraient été effectués dans la même chambre du Frontenac, font beaucoup jaser.

Si l'on ne se trouve point en face d'une accusation montée de toutes pièces, maintes personnes croient voir à l'œuvre de professionnels, probablement de l'agence Burns, qui a déjà fait des enquêtes de ce genre aux Etats-Unis et qui utilise dans ses recherches tous les procédés de la science.

On suppose que les nommés Hyland et Sampson sont de simples détectives déguisés en coulisiers parlementaires.

des hommes qui exercent un ascendant sur les hommes au pouvoir.

"Nous saurons s'il existe réellement à Québec une "barrière de péage", ou si c'est seulement une légende."

"LE HERALD"

RIEN

"LE TELEGRAPH"

RIEN

"LE STAR"

RIEN

A QUEBEC

SILENCE DES JOURNAUX MINISTÉRIELS. — "L'EVENEMENT" RECLAME UNE ENQUETE SERIEUSE.

(De notre envoyé spécial)

Québec, 21. — Les journaux de Québec cet après-midi, à l'exception bien entendu des organes ministériels anglais et français, consacrent un bon espace aux accusations de corruption portées contre des membres de la Législature. L'"Action Sociale" ne fait aucun commentaire, mais l'"Evenement" publie un éditorial sous le titre de "Un scandale sans précédent" dans lequel il demande qu'une enquête sérieuse soit instituée et que les coupables méritent le châtiment qu'ils méritent.

Dans un éditorial cet après-midi, le "Soleil", parlant des accusations du "Daily Mail", dit entre autres choses :

"Il paraît que cette publication du "Daily Mail" doit se continuer par tranches comme le roman feuilleton.

"Nous attendons pour savoir ce qu'en pensent exactement d'avoir reçu et lu le numéro du "Daily Mail" ; nous croyons que la prudence et la justice la plus élémentaire commandent à tous les gens de bonne foi de réserver leur jugement jusqu'à ce qu'on puisse mettre dans la balance et peser les éléments de notre jugement.

"Si, contrairement à ce que nous croyons, il est prouvé qu'il y ait eu conspiration malhonnête et corruption parmi certains membres de notre Législature provinciale, nous serons les premiers à demander que justice soit faite."

Au sortir d'un caucus secret tenu chez M. Tessier, un ministériel dit que le mieux à faire est de retourner à sa profession.

Le danger d'une franchise au tramway est décliné. — Entrevue de M. J. C. Walsh

(De notre correspondant)

Québec, 21. — Les députés de la droite ont eu un caucus, nous apprend-on, hier soir, chez l'assistant orateur de la Chambre, M. Tessier, dans le but de discuter la question du prétendu scandale. A la sortie de la réunion, deux députés qui en causaient échangèrent des propos qui font croire que des choses peu agréables durent se passer au caucus. C'est ainsi que l'un disait à l'autre : "Tiens, sais-tu ce que nous avons de mieux à faire? C'est de retourner à nos bureaux et de continuer l'exercice de notre profession. Quant à moi, je suis dégoûté et je ne demande si je ne prendrai pas l'un de ces jours cette décision. M. Alfred Labelle, avocat, qui a servi en cette qualité pour l'incor-

L'HONNEUR DE LA LEGISLATURE AVANT TOUT.

M. J. C. Walsh, ancien rédacteur en chef au "Herald" et l'un de nos concitoyens qui ont le plus âprement combattu pour les droits de Montréal, dans la lutte contre le tramway, a bien voulu nous donner son opinion sur le scandale législatif :

"L'origine de cette affaire remonte, selon moi, à la situation qui menaçait les contribuables de Montréal, au début de la session. On croyait généralement que des démarches seraient faites pour induire la Législature à nous imposer une franchise en faveur de la Compagnie des Tramways. Quelqu'un à qui l'idée n'aurait point entretenu, sans égard à la dépense, de s'assurer s'il est possible de faire voter par la législature des projets de loi contraires à l'intérêt public, et par quelle méthode on y parvient. Ces dénégations donnent jusqu'ici la réponse à cette question. Quoi qu'il en advienne, la conséquence immédiate, c'est que le danger d'une législation sur le Tramway est détournée, pour cette session ; car l'honneur de la Législature est le seul objet sur lequel l'attention de ses membres puisse convenablement se porter, à l'heure actuelle."

A OTTAWA

LES DEPUTES LIBERAUX D'OTTAWA DISENT QU'IL FAUT ENQUETER.

(De notre correspondant)

Ottawa, 21. — Les révélations du "Mail" ont provoqué un vif intérêt ici aujourd'hui dans le cercle des députés de la province de Québec. Presque tous les députés libéraux rencontrés sont unanimes à déclarer que le ministre Gouin ne peut faire autrement que d'accorder une enquête, vu la gravité et les circonstances de l'accusation si précise.

M. ROGERS N'Y EST POUR RIEN

(De notre correspondant)

Chambre des Communes, Ottawa, 21. — A deux heures et demie cet après-midi, nous avons rencontré M. Rogers, le ministre des Travaux Publics, que certaines rumeurs désignent comme le véritable auteur du projet qui a abouti aux révélations faites par le "Mail" au sujet de la corruption qui se serait pratiquée au conseil législatif et à la Chambre des députés, à Québec.

Interrogé à ce propos, M. Rogers a paru ne rien connaître de l'affaire et nous a répondu : "Je puis vous dire en toute vérité que je ne sais rien de tout de cette affaire avant d'avoir lu le "Mail" de mardi. Encore à l'heure qu'il est, j'ignore jusqu'aux noms des personnes accusées de corruption et visées par

le "Mail". Il s'est informé de ces noms, des circonstances de l'accusation et nous a dit à la fin de l'interview : "Je puis vous assurer que je ne savais rien de tout cela." Comme nous remarquons qu'en sa qualité d'organisateur principal du parti conservateur, on lui impute toutes les manœuvres faites pour discréditer des adversaires politiques, il a souri et ajouté : "Voilà du moins une affaire où je n'ai pas du tout été partie, vous pouvez m'en croire."

LES JOURNALISTES N'ONT RIEN VU

LE FAMEUX BILL 158 EST PASSE INAPERÇU DES COURRIERISTES. — POUVOIRS EXORBITANTS.

Québec, 21. — Le fameux bill de la Montreal Fair Amusement of Canada est un objet d'étonnement pour les journalistes parlementaires qui n'ont pas eu connaissance, presque, des procédures parlementaires par lesquelles il a dû passer.

Un vieux courriériste anglais me disait à midi : "J'ai appris avec surprise hier que ce bill était passé par le conseil législatif et qu'il ne manquait plus que la signature du lieutenant-gouverneur pour qu'il devienne loi. Comment a-t-on réussi à déjouer même les journalistes dans cette affaire de bill, lequel, de l'avis de tout le monde, demandait des pouvoirs exorbitants comme celui de vendre des boissons le dimanche? Cette dernière disposition ajoute à l'étonnement général."

LE RAPPEL DE LA LOI LAURIER

M. D. O. LESPÉRANCE DÉPOSE UN PROJET DE LOI À CET EFFET.

(De notre correspondant)

Ottawa, 21. — A trois heures cet après-midi, M. D. O. Lespérance, député de Montmagny, a déposé entre les mains du secrétaire de la Chambre, le texte d'un bill rappelant la loi navale Laurier. Ce bill sera au feuillet pour la séance de lundi prochain, jour où il subira sa première lecture. On nous dit que quelque effort que fassent les ministres, M. Lespérance pressera l'adoption de cette mesure.

TERRIBLE EXPLOSION LE CANAL DE PANAMA TERMINE

TROIS PERSONNES ONT PERDU LA VIE AU PARC LANSLOWNE, A OTTAWA.

Ottawa, 22. — La terrible explosion qui a démolie hier matin, le pavillon Howick, au parc Lansdowne, a fait trois morts et plusieurs blessés.

Les morts sont Napoléon Saint-Denis, 40 ans, de Hull, abatteur à l'exposition d'animaux gras qui se tenait au pavillon ; Jos. Cosgrove, 42 ans, de Buckingham, gardien des bêtes exposées par le Dr Lauren, et John W. Macdonald, boucher, 119 rue Kent, Ottawa.

Les blessés sont Stewart Ross, F. A. James, A. G. McCallum et J. Ponts, tous d'Ottawa.

Tout le coin nord-ouest de la bâtisse, qui a trois étages, a sauté. L'accident a été causé par l'explosion d'une grosse chaudière qui servait à chauffer l'édifice.

SPECIAL POUR PAQUEBOT

Pour faire raccommodement avec le S.S. "Corsican" qui part d'Halifax le 24 janvier, un train spécial comprenant wagons-lits-moteurs, wagons-buffets et de première classe partira de la gare de la rue Windsor à 12.00 m. de vendredi le 23 janvier. Le train se rendra directement aux abords du paquebot.

LE RAPPEL DE LA LOI LAURIER

M. D. O. LESPÉRANCE DÉPOSE UN PROJET DE LOI À CET EFFET.

(De notre correspondant)

Ottawa, 21. — A trois heures cet après-midi, M. D. O. Lespérance, député de Montmagny, a déposé entre les mains du secrétaire de la Chambre, le texte d'un bill rappelant la loi navale Laurier. Ce bill sera au feuillet pour la séance de lundi prochain, jour où il subira sa première lecture. On nous dit que quelque effort que fassent les ministres, M. Lespérance pressera l'adoption de cette mesure.

TERRIBLE EXPLOSION LE CANAL DE PANAMA TERMINE

TROIS PERSONNES ONT PERDU LA VIE AU PARC LANSLOWNE, A OTTAWA.

Ottawa, 22. — La terrible explosion qui a démolie hier matin, le pavillon Howick, au parc Lansdowne, a fait trois morts et plusieurs blessés.

Les morts sont Napoléon Saint-Denis, 40 ans, de Hull, abatteur à l'exposition d'animaux gras qui se tenait au pavillon ; Jos. Cosgrove, 42 ans, de Buckingham, gardien des bêtes exposées par le Dr Lauren, et John W. Macdonald, boucher, 119 rue Kent, Ottawa.

Les blessés sont Stewart Ross, F. A. James, A. G. McCallum et J. Ponts, tous d'Ottawa.

Tout le coin nord-ouest de la bâtisse, qui a trois étages, a sauté. L'accident a été causé par l'explosion d'une grosse chaudière qui servait à chauffer l'édifice.

SPECIAL POUR PAQUEBOT

Pour faire raccommodement avec le S.S. "Corsican" qui part d'Halifax le 24 janvier, un train spécial comprenant wagons-lits-moteurs, wagons-buffets et de première classe partira de la gare de la rue Windsor à 12.00 m. de vendredi le 23 janvier. Le train se rendra directement aux abords du paquebot.

FAITS ET MÉFAITS

MONTREAL ET LES ENVIRONS

RUPTURE DE FILS.

Le fil électrique conducteur des tramways s'est brisé à 4 heures 30, hier après-midi, sur la rue Saint-Laurent, au coin de la rue Craig, en face de la pharmacie Robert. Le service des tramways a été interrompu pendant une demi-heure.

LES DIRECTEURS DU HERALD.

Voici tel qu'enregistré hier, le nouveau bureau de direction de la compagnie du "Montreal Herald" : Président : Vincent James Hughes, 179 rue Drummond ; vice-président : Swan Steele Rolston ; secrétaire-trésorier : Edward Georges O'Connor ; principal actionnaire, "The Montreal Trust".

ON LE RATTRAPE

Un nommé Lawrence Delow, échappé de la prison de Derry, Oulth, Ont., en septembre dernier a été arrêté hier soir, rue Craig, par les agents Gorman et Lepage.

ON L'ENVOIE A L'ASILE

Le malheureux jeune homme catégoriquement recueilli, hier, à la gare Bonaventure, a été envoyé à l'asile de Verdun. L'on croit que c'est un nommé Emile Moller.

IL REVIENT A SA FOI

Le nègre William Campbell qui sera pendu samedi, à moins que le ministre de la justice n'intervienne, a demandé, hier après-midi, à voir un prêtre de sa religion, un unitarien. Il a passé une heure en sa compagnie. A la prison, les préparatifs de l'exécution vont leur train.

POUR ECHEPPER

Vers dix heures, hier soir, le gardien de nuit de l'établissement Goodwin, a trouvé cachée sous un comptoir au rayon des modes, une jeune Anglaise endormie. Réveillée, elle raconta qu'elle était venue se réfugier là pour échapper aux poursuites de certaines personnes qui cherchaient de plus en plus longtemps à l'attirer dans une maison de l'Est. Elle a été conduite à la sûreté.

CES COLLECTIONNEURS

Quatre étudiants du McGill accusés d'avoir différentes enseignes et autres objets à la devanture de magasins ont été conduits aux bureaux de la sûreté, hier soir. L'on ignore si les prévenus seront ou non poursuivis.

A PROPOS DE PELLES

Au feu du garage de la rue Ontario les pompiers se servent de deux pelles appartenant à F. W. Timmons, 622 Saint-Hubert, pour protéger avec de la neige, sa résidence menacée. Ce dernier vient d'envoyer un compte de \$2.75 aux quartiers généraux et voudrait que la brigade lui paie les pelles en question.

IL DOMPTE UN NOUVEAU "BUCEPHALE"

William Boyle, 182 avenue du Parc, s'est jeté à la tête d'un cheval sauvage, hier après-midi, sur l'avenue du Parc et a réussi à le maîtriser.

LE PARLEMENT A MCGILL

Le parlement modèle de McGill sera ouvert ce soir. Le doyen Moysie, qui tient le rôle du gouverneur général, lira le discours du trône. Le parti conservateur est au pouvoir avec M. D. McGuire comme premier ministre. M. A. Mathewson, est chef de l'opposition. Le public est invité aux séances.

Dorénavant, les malades admis aux hôpitaux Saint-Paul et Alexandra, le seront par un ordre du Bureau de santé municipale. Cette mesure a été prise pour empêcher la congestion dans ces institutions.

A LA GALERIE DES ARTS

On vient d'ajouter à la collection une idole indienne représentant le dieu Siva. C'est un beau type de l'art sculptural indien. Ce nouveau trésor vient de la collection de M. Cummins, de Magog, Qué.

LA RARETE DES LOYERS

Les maisons à louer sont plus rares que jamais au mois de mai. Les agents d'immobilier attribuent cette disette au peu de construction pendant l'année écoulée et la population grandissante de Montréal demande sans cesse de nouveaux logements.

DON DE \$200 AUX POMPIERS

Le conseil municipal d'Outremont, a voté, à son assemblée régulière d'hier la somme de \$200 aux pompiers de Montréal pour services rendus, au feu du 14 janvier, avenue Van Horne. L'argent ira au fond de secours de la Société de Bienfaisance de la brigade.

LE FESTIVAL ROSTAND AU RITZ-CARLTON

Les admirateurs du talent si fin et si tendre d'Edmond Rostand ont pu passer mardi une délicieuse soirée au Ritz-Carlton. Dans une conférence-causerie où le conférencier a soulevé le charme délicat de ses poésies, M. André Rostand a fait revivre devant un public des choix choisis non pas tant l'œuvre elle-même d'Edmond Rostand et de Rosemonde Gérard que leur âme toute poétique d'idéal et de sensibilité telle qu'elle se dégage de cette œuvre. Ce n'est pas avec le poète choqué du public, avec l'auteur de "Cyrano" et de "l'Alceste", avec l'académicien solennel sanglé dans son habit vert que nous avons communiqué l'autre soir, mais surtout avec le timide débutant, le fiancé tendre et sentimental, le bucolique ermite de Cambou. M. André Rostand a semé l'émotion intentionnellement, c'est l'écrivain comique l'homme public, pour s'attacher plus spécialement aux côtés intimes de la vie privée, et cette personne n'a songé à s'en plaindre. Les extraits choisis devant les auditeurs avaient été choisis dans ce sens avec un goût sûr. Citons au hasard, le Prologue de Chantecler, à Elie, à Lui, Lorsque je serai morte, les Trois Prières. L'exécution de ces petits chefs-d'œuvre a été faite avec un charme et un talent très réels par le conférencier et Mlle Marie Desmarais à qui l'assistance n'a pas ménagé les applaudissements les plus chaleureux et les mieux mérités.

AUDITEUR.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

BOURBONNIERE, F. J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2679.

Tél. Bell Main 1973. — Adresse télégraphique : Codes : Western Un. Univ. Ed. "Yrrab" Montréal.

LEOPOLD BARRY LL.B. Avocat et Procureur Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques, Chambre 44. — Montréal.

Boite Postale 358. — Adresse télégraphique : "Nahac, Montréal". Tél. Main 1256-1251. Codes : Liebers. West. On.

C. H. CAHAN, C. R. AVOCAT ET PROCUREUR Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques.

LAMOTHE & TESSIER, avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, LL.D., C.R., Camille Tessier, LL.B.

M. TANCREDE PAGNUELO AVOCAT, C. R. (Droit Criminel et Commercial) 259 SAINTE-CATHERINE OUEST (Bâtisse Orphelin). Tél. Un. 4354

Résidence : Est 5973. ANATOLE VANIER, B.A., LL.B. AVOCAT

Tél. Main 213. — Chambre 53. 97 rue Saint-Jacques.

Résidence : 186, Jeanne-Mance. Tél. Est 5973. GUY VANIER, B. A., LL.L. AVOCAT

97, rue Saint-Jacques. — Chambre 70. Tél. Main 2682.

NOTAIRES

GIROUX, LUCIEN, notaire, édifice Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel. Tél. Main 2785. Résidence, 405 Duluth Est. Tél. St-Louis 3585. Argent prêter. Règlement de succession.

BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859. Rs. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'ad. Mollers Barber College, 62D, Boulevard St-Laurent, Montréal. 33-26

CHANTRE ET ORGANISTE On demande pour l'église de Beauharnois un maître-chantre qui pourrait toucher l'orgue et diriger une fanfare. S'adresser au curé de Beauharnois.

PHARMACIE Elève en pharmacie, commis certifié ou apprenti ayant trois ou quatre années d'expérience; s'adresser avec références à la Pharmacie Lecours & Lantôt, 310 rue Sainte-Catherine Est.

VENDEURS On demande deux vendeurs d'expérience, avec capital préféré. Bonne occasion pour hommes sérieux. Ecrire à Casier 34, "Le Devoir".

À LOUER A LOUER Grand magasin à trois étages. Le plus éclairé et le plus convenable de la rue Saint-Paul (Nos 196-198) pour magasin de gros ou manufacturier. Superficie environ 8,000 pieds. S'adresser à J. A. Côté, 74 Marché Bonsecours. Tél. Main 1670. Résidence, Saint-Louis 809.

À LOUER. Sur la rue Des Erables, 3 logements de 4 appartements, et chambre de bain. Possession le premier mai. S'adresser, Louis Bouvier, 582A Ave Papineau. Tél. St-Louis: 1439.

À VENDRE A VENDRE. Marquette, 556. — 5 logements. Bons revenus. Cond. faciles. Aussi plusieurs terrains. Bon centre, tout prêt à bâtir. Pas d'agents. S'ad. 556, Marquette. Saint-Louis 4138.

LOTS A VENDRE A vendre, coin de rue, dans le village de Saint-Eustache, comté des Deux-Montagnes, superficie au-delà de 18,300 pieds. A cinq minutes de l'église et des écoles, à 5 minutes de la gare du Pacifique, et à 15 minutes de la nouvelle gare du Canadien-Nord. Comptant : \$420.00. Pour renseignements supplémentaires, s'adresser Boîte 37, "Le Devoir".

PIANO A VENDRE Un piano carré. Occasion pour deux personnes. Une chance. S'adresser 188 Marquette.

ROBE A VENDRE Une robe de soie noire toute neuve. Dernière mode. Vendra à sacrifice. S'adresser 301 Sanguinet.

DIVERS ARGENT A PRETER NOUS REGLERONS toutes vos dettes. Vous transigez facilement avec nous, paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Léon Racicot, successeur de Demers & Moreau, 17 Côte Place d'Armes.

SERRURES Clefs, serrures. Spécialité : découpage de clefs Yale, Corbin, Sargent et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs allez au No 182 rue Sanguinet.

COMME DANS SHERLOCK-HOLMES

DANS LES FILETS DE BURNS

La nouvelle publiée exclusivement dans l'extra du *Devoir* est confirmée en tout point : c'est en effet la célèbre agence Burns qui a tramé l'affaire de Québec.— Récit détaillé de ce roman-feuilleton vécu

L'identité de MM. Sampson et Hyland : deux détectives.— Un reporter mystérieux.— Un scandale éclatera-t-il à l'Hotel de Ville ?

Comme le *Devoir*, seul de tous les journaux de Montréal, le laissait entendre, dès hier, c'est l'agence Burns qui a organisé le guet-apens dans lequel sont tombés, d'après le *Daily Mail*, plusieurs députés de Québec, et même des échelons.

"Au commencement de septembre, raconte ce journal, on exposa à William J. Burns, le purgateur des villes, l'idée de découvrir le nid des pot-viniers du conseil municipal de Montréal et de la Législature de Québec. Le détective Burns envoya un de ses hommes au Canada et celui-ci lui en fit rapport de telle façon que le détective Burns accepta immédiatement le coup qu'on lui proposait. M. George Simpson fut chargé de tendre les filets. Il emmena avec lui vingt hommes d'expérience et il établit ses quartiers généraux à Montréal. M. Sampson avait aidé dans l'affaire de Philadelphie et à la découverte du coup des McNamara. Ce n'était donc pas le premier venu.

DECEPTION

Tandis que les Burns étaient en train de s'organiser à Montréal, le parlement de Québec se réunissait. On croyait encore, à ce moment, qu'un certain nombre de gens allaient se trouver mêlés à une transaction importante. On éprouva quelque déconvenue quand le premier ministre, sir Lomer Gouin, trouva qu'il était nécessaire d'annoncer publiquement qu'il ne s'occupait pas du bill de tramways à Québec, avant qu'il soit d'abord adopté au conseil municipal de Montréal. Et l'on se mit à s'occuper de choses de moindre importance.

ON FORME LA COMPAGNIE

On ouvrit alors le bureau de "Martin and Company", entrepreneurs, chambre 32, édifice Duluth, angle de la Place d'Armes et de la rue Notre-Dame, dont M. George Sampson était gérant-résident et George W. Jaquins, chargé de bureau. Car c'est sous ce nom et sous ce déguisement que l'agence Burns a opéré à Montréal.

Et ceux dont les noms ont été publiés déjà et ceux dont les noms n'ont pas encore été révélés connaissent bien cette compagnie, car c'est là que fut ourdie la toile d'araignée où ils se prirent telles des mouches miopes.

Les actionnaires et les employés de la compagnie Martin étaient charmants : M. Sampson roulait automobile conduite par des chauffeurs comme lui aimables et comme lui détectives. C'est à qui contraindrait M. Sampson à dîner, très grand, très chic et par ailleurs d'une politesse d'un autre temps. D'autres venaient ailleurs, entre autres un journaliste qui fit son apparition à l'Hotel de ville, où il obtint une situation de "reporter municipal".

La confiance ne fut pas très longue à amorcer. Quand on vit que M. Sampson était le meilleur homme du monde et qu'il semblait regarder le pot-vin d'un oeil paternel et plein d'indulgence, on vint chez lui et on s'ouvrit librement.

Voilà pour la ville de Montréal.

À Québec, on s'occupa de faire passer un bill. Il fallait recommencer à inspirer confiance, mais la compagnie était si bien organisée, si riche, si puissante, et ses employés si chics, que les députés, assure le *Mail*, avalèrent l'hameçon d'une gorge goulue et anesthésiée.

Le bill, qui donnait à la compagnie Martin des pouvoirs assez exorbitants, passa comme une lettre timbrée. L'avis spécial à la poste. A Montréal, ils sollicitaient des contrats de pavage, à Québec, il fallait inspirer confiance à deux corps importants.

M. Hyland fut aussi habile que M. Sampson. Autant on l'admira et autant, si tout ce que dit notre confrère est exact, on doit maintenant le honorer. Mais, l'important était de réussir, et le narrateur de son coup d'audace, prétend qu'il fut égal à la situation.

LES PREMIERES CONVERSATIONS

Le simple récit des faits montre mieux que tout commentaire comment on s'y est pris pour faire passer le bill à la vapeur, avant son rang et hors de la connaissance des journalistes.

Le 15 novembre dernier, raconte le "Mail", M. Sampson, gérant de Martin et Cie, dit à M. Napoléon Deschamps :

"Nous verrons M. J. A. Labelle, avocat, lundi, au sujet de notre bill de la Montreal Fair Association. Il faudra nommer un bureau de directeurs. Je serai obligé de dépenser pas mal d'argent pour le faire passer. Je veux bien dépenser de mon argent, mais je veux pouvoir me rembourser, quand le bill sera passé, et je ne veux pas que les directeurs refusent quand je le demandrai.

— Vous avez raison, M. Sampson.

— Combien pensez-vous qu'il m'en coûtera pour faire passer le bill à la Législature ? Il faudra prendre soin de quelques députés.

— Je ne pense pas que cela vous coûte plus de \$1,500 ou \$2,000, dit M. Deschamps.

— A peu près \$2,000 ? Bien, je ne veux pas que le bill soit rejeté. J'aimerais mieux dépenser \$20,000 et le faire passer que \$2,000 et ne pas réussir. Nous serons ensuite capables de vendre des actions. Si le bill passe, j'irai à New-York, à Boston et à Chicago, et j'aurai \$300,000 dans ce bureau.

— Bien, je verrai aux députés, dit M. Deschamps. De combien aurons-nous besoin ?

— J'ai donné leurs noms à M. Labelle qui y verra. Il rédige une requête à laquelle il faudra attacher des noms pour l'annexer à notre bill, dit M. Sampson. Je crois que le dossier sera à Québec la semaine prochaine. Je ne veux pas m'occuper avec les affaires de mon bureau d'entrepreneur. J'ouvrirai un compte à la banque Molson, sous le nom de la Montreal Fair Association pour \$15,000 ou \$20,000."

OUVERTURES

Le 12 novembre, M. Sampson disait à M. Deschamps : "Nous allons construire une exposition à Montréal comme celle de Trenton et d'autres villes des Etats-Unis. Nous avons besoin d'un grand emplacement, probablement de deux milles. Je veux que vous vous joigniez à nous, Monsieur Deschamps, nous ferons beaucoup d'argent. J'ai fait rédiger le bill. Vous lisez l'anglais ?

— Oui, un peu. Je le lirai chez moi.

— Il faudra beaucoup d'argent pour construire. Le président toucherait un traitement de \$10,000. Le trésorier pourrait avoir \$3,000. Procurez-vous un bon homme.

— Je ne crois pas être assez gros personnage pour être président, dit M. Deschamps.

— Je pensais à vous donner une position avec un traitement. Nous nous ferons gérant-général, et nous vendrons des actions pour nous. Nous en vendrons aux gros personnages.

— C'est une grosse affaire ; j'aime cela, dit M. Deschamps."

L'AVOCAT

Le 13 novembre, à l'édifice Duluth, M. Deschamps annonça :

"J'ai causé ce matin avec M. Labelle qui est avocat et possède une grande influence à Québec."

La requête à la législature fut alors présentée à M. Deschamps qui la signa.

— Allez à Québec, dit Sampson, voyez vos amis. Annoncez le bill dans les journaux. Cherchez à qui nous confierons le bill là-bas. Revenez demain soir. Je vais vous donner \$100 pour les dépenses. Meyers a dit d'argent. Si vous avez besoin de plus il vous en donnera. Voici cinquante dollars (et il donna à Deschamps un billet de \$50, plus cinquante autres dollars.) Prenez ces cent dollars. Je crois que vous en aurez assez.

— Si en reste, je vous le rapporterai, dit Deschamps.

IL FAUT SOIGNER LES PETITS

Le 18 novembre, Deschamps revint à l'édifice Duluth.

— Ce sera une grosse exposition, dit-il.

— Oui, mais il faut auparavant faire passer le bill.

— M. Labelle et M. Mousseau y verront.

— M. Labelle a dit hier que Mousseau et lui pourraient faire passer le bill. C'est une erreur, il y a quelques temps, au Texas, j'avais un bill ; nous primes soin des chefs, mais pas des députés ordinaires qui se fichèrent et nous battirent. Je ne veux pas que cela se répète.

— Il faut prendre quelqu'un à Québec, lui donner \$500 ou \$1,000. Nous dépenserons peut-être deux ou trois mille piastres, dit Deschamps.

LA CLAUSE DES LIQUEURS

M. Labelle vint à l'édifice Duluth le 17 novembre, à 11 heures 30 du matin.

— J'ai un rendez-vous, cet après-midi, avec M. Mousseau, dit-il.

— Allez-vous à Québec ?

— Rien à faire là-bas maintenant. M. Mousseau viendra ici. Nous allons changer un peu votre bill de l'exposition. Nous allons vous donner le droit de vendre des liqueurs, M. Mousseau et moi, et forcer les autorités, à Montréal, de vous donner un permis pour cela.

— Il faut prendre beaucoup d'argent. C'est beaucoup plus considérable que vous pensez, il est très important pour nous de faire passer ce bill. Je ne veux pas d'insuccès.

— Il n'y aurait qu'une chose qui pût vous faire rater le bill : c'est la clause concernant les spiritueux, dit l'avocat.

— Nous voulons vous donner des maintenant des honoraires comme notre avocat. De combien avez-vous besoin ?

— L'annonce du bill dans les journaux, nous en coûtera environ \$200. Nos honoraires devaient être de 2 à 300 dollars en plus.

— Je vous donnerai \$500. Cela devra suffire pour l'annonce du bill et vos honoraires.

— Très bien.

UN CHEQUE DE \$500

M. Sampson (détective de Burns) donna alors un chèque de \$500 à M. Labelle, avocat.

M. Labelle revint le 19 novembre. Il parla à M. Sampson à l'oreille et, accidentellement, dans un micro-phonisme, et révéla une impression assez des coulisses de l'Hotel de Ville.

M. A. Labelle fit ensuite rapport à Martin et Cie le 25 novembre.

— Vous n'avez pas besoin de vous préoccuper du bill à Québec.

— Vous avez à payer là-bas ?

— Oh ! oui.

— Vous ne négligez rien.

— Prenez ma parole d'honneur, Monsieur Sampson. Quand je dis que je ferai quelque chose, je le fais, répondit Labelle. Le bill passera cinq jours après avoir été présenté. M. Mousseau me l'a dit. Vous n'avez pas à demander de licence. Je vous le dis, vous avez le droit d'avoir une licence de la Ville.

— Ce sera une bonne chose pour moi et je vous aiderai à faire beaucoup d'argent.

— La meilleure façon d'agir est celle-ci. Je retiendrais les services de M. Mousseau, qui est président du comité des bills privés. Nous pourrions avoir un ministre ; c'est la meilleure chose à faire quand on présente un bill privé.

— Mousseau sera bientôt ministre ?

— C'est le prochain ministre, le plus important personnage là-bas. Le meilleur homme pour parler. Il s'occupera du bill lui-même. On lui demandera des faveurs, et il répondra : "Très bien ; je veux que vous sachiez passer ce bill."

— Nous aurons Bérard, qui est un de mes amis personnels.

— Comment éprouvez-vous ce nom ?

— Bérard est un bon nom.

— Assurez de sir Lomer Gouin ?

— Oui, M. Mousseau le verra. Le premier ministre est un de mes amis. Nous jurons au bridge trois fois par semaine.

— Le premier ministre demeure-t-il à Montréal ?

— Pourquoi ne me l'amenez-vous pas pour me le présenter ?

— Il est difficile à rejoindre.

Demain, le "Mail" racontera l'histoire de la première visite de M. Mousseau au bureau de Martin et Cie, entrepreneurs généraux (autrefois dit l'agence de détectives de William J. Burns), chambre 52, édifice Duluth, Montréal.

LE REPORTER MYSTERIEUX.

Cueilli dans le "Mail" de ce matin : "Un autre agent de Burns a eu une position de reporter municipal et a été envoyé à l'Hotel de Ville."

Depuis quelque temps, on voyait à l'Hotel de Ville un reporter nouveau qui accompagnait le reporter régulier de certain journal. On ne savait au juste ce qu'il faisait, un seul homme suffisant pour la besogne.

Le nouveau venu était un homme d'une cinquantaine d'années, tranquille et bon garçon, amant passionné de la Dame de Pique et héros, à l'entendre, d'aventures à la table de poker.

Lundi dernier il n'est pas revenu à l'ouvrage et, aux bureaux de son journal, on nous a appris qu'il était parti.

Est-ce le détective déguisé dont parle le "Mail" de ce matin ?

UN MONUMENT A STRATHCONA

IL EST PROBABLE QUE LE REGRETTE HAIT COMMISSAIRE DU CANADA AURA SON MONUMENT A WESTMINSTER.

Londres, 22. — Les funérailles de Lord Strathcona auront lieu au Cimetière Highgate, lundi prochain, conformément au désir qu'il a exprimé quelque temps avant sa mort.

Le Gouvernement avait décidé de transporter les restes du grand Canadien-Ecossais à la Cathédrale Saint-Paul ou à l'Abbaye de Westminster, mais, lorsque la suggestion en fut faite à la Baronne Mount Royal et Strathcona, celle-ci fit connaître les dernières volontés de son père, qui désirait avant sa mort reposer à côté de sa digne épouse au Cimetière Highgate.

Il est tout probable cependant qu'on élèvera un monument à la mémoire du Grand Homme d'Etat dans l'un ou l'autre des temples susmentionnés.

LA MARINE ANGLAISE

LE CONFLIT ENTRE LLOYD GEORGE ET SPENCER CHURCHILL AU SUJET DE LA CONSTRUCTION DE QUATRE NOUVEAUX DREADNOUGHTS.

(Service de la Presse Associée)

Londres, 22. — Le Cabinet aura une séance importante aujourd'hui. Il s'occupera des subsides à voter pour mener à bien le programme naval de cette année. Depuis que M. Winston Spencer Churchill est à la tête de l'Amirauté, il a dépensé l'argent sans compter, hâtant la construction des vaisseaux. De sorte que les dépenses excèdent maintenant les estimés par près de \$25,000,000. A cause de cela, M. David Lloyd George, chancelier de l'Echiquier, est en face d'un déficit. C'est la première fois que la chose se produit depuis qu'il est chancelier et il est anxieux qu'il mette un frein aux dépenses pour la marine de guerre.

M. Churchill, cependant, insiste pour que l'on construise cette année quatre nouveaux dreadnoughts, ce qui grèverait le budget de dix ou quinze millions. Les partisans modérés de la marine disent que deux dreadnoughts suffiraient. On croit assez généralement que le premier lord de l'Amirauté gagnera son point.

LE TRUST DU TABAC

LE GOUVERNEMENT ALLEMAND DECLARE LA GUERRE AU MONOPOLE AMERICAIN FORTEMENT IMPLANTE EN ALLEMAGNE.

Berlin, 22. — Les autorités allemandes viennent de déclarer la guerre au trust du tabac américain. La ville de Dresde, centre de l'industrie du tabac allemand, a été visitée de plusieurs jours par une forte escouade de policiers qui ont fait des enquêtes dans les 25 manufactures de tabac de la ville. On suppose que ces maisons font un commerce de contrebande avec les Américains.

D'après la loi allemande, toute compagnie qui fait un commerce illégal, et dont la constitution est ignorée du gouvernement, peut-être punie de l'emprisonnement de ses directeurs.

La police conduit son enquête depuis assez longtemps et elle a surveillé avec soin la correspondance étrangère de certaines maisons de Dresde. La manufacture Jasmattzi a surtout été longuement visitée par les agents. L'examen des documents a duré 10 heures.

Le trust américain est prospère en Allemagne et seulement l'an dernier, le commerce des cigarettes a augmenté de \$500,000,000.

CHIFFRES REMARQUABLES

Cela intriguera sans doute plusieurs personnes de savoir que, d'après des statistiques authentiques, la vente de "Salada", à la succursale de Montréal seulement, pour l'année 1913, à équivalait à 30,000 caisses de thé de cent livres, qui, superposées, atteindraient une hauteur de 60,000 pieds ou près de 12 milles.

Ceci pourrait donner une faible idée de la vente énorme du fameux thé "Salada".

701
Ste-Catherine
EST
Coin Visitation

701
AU MAGASIN
POPULAIRE DE L'EST

701
Ste-Catherine
EST
Coin Visitation



UNE VENTE D'ECOLEMENT SANS RESERVE DE MODELES DE CETTE SAISON DU DERNIER STYLE POUR DAMES ET DEMOISELLES

Manteaux et Costumes

Pas un seul costume ou manteau, dans cette vente, ne vaut moins de trois fois le prix auquel nous les offrons demain et samedi. :: :: :: :: :: :: :: ::

Vendredi & Samedi

Régulier \$18., \$15., \$12.

150 costumes en tweed mélangé, drap, vécuna, doublé de soie au dernier style. Vous trouverez ces costumes, coin Visitation et Sainte-Catherine à

\$3.95

Valeur de \$20 à \$25

La balance de tous nos costumes tailleur et fantaisie, noir et bleu-marin. Remarquez bien mesdames, il y a seulement au No. 701 Sainte-Catherine Est, coin Visitation, que vous pourrez avoir ces costumes à

\$8.95

TOUJOURS AU
MAGASIN POPULAIRE DE L'EST
701 rue Sainte-Catherine Est, coin Visitation

LA SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS

Le Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie adresse des requêtes au chef Tremblay, aux autorités municipales et provinciales.

On nous communique les pièces suivantes :

Montréal, le 21 janvier 1914.

M. J. Tremblay,
Chef de la Brigade des
Pompiers de Montréal,
Monsieur,

Le Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie vient d'adresser au gouvernement provincial et au Bureau des Commissaires de la ville de Montréal des résolutions dont vous voudrez bien trouver copies ci-jointes.

Nous venons maintenant solliciter votre appui pour qu'il soit donné suite sans délai à ces résolutions. Vous savez le bien fondé de nos réclamations, et que si un incendie éclatait dans l'un des édifices dont nous nous plaignons, les braves que vous commandez seraient obligés de risquer leur vie pour sauver celles des personnes qui s'y trouvent enclouées comme dans une trappe. Sans doute vous avez frémi comme nous à la pensée de l'horrible catastrophe que causerait le feu en éclatant dans un de ces superbes édifices aux sorties rares et étroites aux portes tournantes ou s'ouvrant à l'intérieur, etc.

Nous espérons donc que vous daignerez appuyer de toute votre autorité qui est grande les requêtes que nous avons adressées aux autorités compétentes, et que nos efforts réunis obtiendront pour les employés et pour le public la sécurité à laquelle ils ont droit. C'est dans cette espérance que nous avons l'honneur d'être, Monsieur, vos très reconnaissants et dévoués serviteurs. Les Membres du Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie de Montréal, par

J. E. LAVOIE,
Sec.-correspondant.

RESOLUTION ADOPTÉE PAR LE CONSEIL DU SYNDICAT DES EMPLOYÉS DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE MONTRÉAL.

Il est proposé par M. Barbeau et secondé par J.-E. Rochon.

Considérant que les grands magasins à rayons et les édifices subdivisés en bureaux qui emploient plusieurs étages, sont généralement dépourvus d'un nombre de sorties et de moyens de sauvetage suffisants en cas d'incendie ;

Qu'il soit résolu que les autorités municipales soient respectueusement priées de donner instruction à l'inspecteur en chef des bâtiments de s'occuper des "permis de construction" que lorsque les plans indiquent que toutes les précautions seront prises pour faciliter l'évacuation rapide, en cas d'incendie de l'édifice projeté.

Et que copie de cette résolution soit adressée au Bureau des Commissaires et aux journaux.

Extrait des minutes d'une assemblée régulière du Conseil du Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie de Montréal, tenue le 18 janvier 1914.

UN ANGLICAN SE FAIT CATHOLIQUE.

Londres, 22. — Le pasteur F. P. Williamson, de l'église épiscopale d'Aberdeen, vient de donner sa démission. Il veut entrer dans l'Eglise catholique.

LE DOCTEUR BOUSQUET

MEDECIN DE L'HÔTEL-DIEU ET CHEF DE SERVICE A L'INSTITUT

Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge

REEDUCATION AUDITIVE (TRAITEMENT DE LA SURDITÉ)

Méthode Electroacoustique.

CONSULTATIONS 2 A 5 HRS. et sur rendez-vous. 324 SAINT-DENIS. Tél. Bell : 4575 Est.

IL NE RESTE PLUS QUE 15 JOURS

Hâtez-vous de profiter du

20%

de réduction qui vous est offert sur tous nos

ARTICLES DE BIJOUTERIE

Durant tout le mois de janvier.

J. A. EMOND

245 Sainte-Catherine Est

Tél. Est 4138

Grand Dieu ! Quelle Affliction !

Et dire qu'en trois minutes on peut faire disparaître tout porte quelle barbe si dure et touffe quel le soit, aussi bien que tous les poils du cou ou des bras avec la "AZORINE" du Dr. Sureau, Paris. Non seulement tous les poils disparaissent en trois minutes, mais ils sont détruits totalement jusqu'à leur racine, sans douleur, sans rougeur, sans irritation de la peau qui devient au même instant blanche, souple et veloutée.

Pour convaincre les incrédules, nous en voyons à tous ceux qui en font la demande un échantillon suffisant pour prouver son efficacité. De plus, nous offrons \$50 de récompense pour une preuve d'efficacité. Pour en avoir il suffit d'envoyer votre adresse avec 10 cents, pour frais de poste et emballage. Adressez-VOUS À COPIER & CO., DÉPT. 72 No. 210, des Commissaires, Montréal. Prix du traitement complet, \$1.00.

UNE TRANCHE DE PAIN GILT EDGE

avec du beurre contient autant d'éléments nutritifs que 2 grosses tranches de bœuf. Commandez-en chez votre épicer.

Jas. STRACHAN Enreg.

BOULANGERS ROYAUX

INGENIEUR CIVIL DEMANDE

La cité de Lachine désire retenir les services d'un ingénieur civil d'expérience pour surveiller la construction et le fonctionnement de l'aqueduc et du système d'égouts, la construction et l'entretien des rues et autres travaux municipaux de sa compétence.

La cité fournira un bureau à l'ingénieur • il devra donner tout son temps à la municipalité.

Toutes applications pour la position devront être adressées au greffier de la cité le ou avant le 26 janvier courant à 5 hrs p.m. et mentionner l'âge de l'applicant, le nombre d'années d'expérience, les positions occupées et le minimum de salaire exigé.

Lachine, 13 janvier 1914.
Hector CHARETTE,
Greffier de la cité.

OXYGENE Chimique. Pu pour Usage Médical, Pneumonie, Broncho-pneumonie, Dyspnée, Syncope, Crises Asphyxiques. Livré en cylindre avec inhalateur. Pharmacie Laurende, coin des rues Saint-Denis et Ontario. Tél. E. 1507.

Ce journal est imprimé au No. 714, rue Saint-Denis, à Montréal, par "La Publication" (à responsabilité limitée), Henri Bourassa, directeur-gérant.

Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

O mes amies, avez-vous entendu parler de la nouvelle mode, qui point là-bas, à Paris ? Une mode absurde qui peut cependant devenir la mode, puisque rien ne fait reculer les femmes à ce sujet, ni la morale, ni le ridicule !

La coiffure Tango ! Des cheveux teints de la couleur qui s'harmonise avec la robe ! — Vous êtes folle, Fadette ! qu'entendez-vous par couleur ? — J'entends la couleur : le vert, le bleu, le rouge, le violet... — Horreur ! jamais les femmes ne consentiront... — Qu'en savez-vous ! Y a-t-il une chose imposée par la mode qui ne soit acceptée par les femmes ? Vous ne sortez donc pas ? Vous n'allez pas dans les bals ? Vous verriez des jeunes filles rouées dans des robes si étroites qu'elles sont ouvertes par le bas pour rendre la danse possible. Comme le Japon n'est plus de mode, vous verriez leurs jupes jusqu'aux genoux ; le décolletage laisse voir le cou très bas... Ah ! il faut peu d'effort pour les robes d'aujourd'hui, on se couvre si peu ! C'est très économique... et très inconvenant !

De bonnes mamans bien pieuses autorisent ce déshabillage, ainsi que les danses les plus... les moins... enfin jurez : Le Horse-trot, le Turkey-trot, le Tango, vous ne savez pas ce que cela veut dire ? Allez voir, bonnes gens ! Allez voir, et vous n'admirez pas tout, et vous vous dites : "Mais ce petit singe, là-bas, avec sa queue au bras, c'est ma fille ?" — Parfaitement, Madame ! C'est votre fille ! Que ne pouvez-vous entendre ce que disent, entre eux, de votre fille, les jeunes gens qui l'ont fait danser. Ah ! ses jambes, on en parle, allez, on leur en fait une réputation ! — Sérieusement, Fadette, y a-t-il beaucoup de jeunes filles qui s'exhibent ainsi ? — Non, relativement peu, mais il faut crier bien fort pour empêcher le troupeau de suivre, car elles sont comme des moutons et suivent d'instinct les chefs de file ; alors je crie aux bergères de veiller !

Et la Beauté, mes petites amies, qu'en faites-vous, au milieu de ces extravagances ? La beauté, c'est l'harmonie, l'élégance, la décence, l'absence de toute exagération. Si vous vous appliquez à ressembler à des actrices, on ne vous traitera pas en jeunes filles du monde, et on vous jugera avec une sévérité cruelle.

Déjà, l'été dernier, le décolletage sur la rue, les robes si étroites et si minces, attirèrent les commentaires impertinents ; où allons-nous, si vous accentuez encore ces modes incorrectes !

En Europe, pour lutter contre les excès de la mode, les femmes honnêtes et sensées ont fondé une ligue internationale ; il ne saurait être question de cela ici, mais si, d'un commun accord, les femmes bien élevées repoussaient énergiquement les modes actuelles, ou du moins leur exagération, vous verriez qu'avant longtemps elles auraient vécu, et que leurs adeptes seraient classés hors des rangs de ce qu'on est convenu d'appeler la bonne société, parce que je crois fermement que les femmes honnêtes sont en majorité dans notre pays. Je ne dis pas que ces femmes de la mode ne soient pas honnêtes... elles donnent à penser qu'elles ne le sont pas... c'est déjà trop.

FADETTE.

A la louange de la petite oie

Il faut avoir aimé une femme de génie, dit Talleyrand, pour comprendre le bonheur qu'on éprouve à aimer une petite oie.

L'homme a gouverné la femme pendant tant de siècles, qu'il a pour ainsi dire, fini par s'accoutumer à la chose, et il peut, très souvent, prendre sa souveraineté d'une manière calme, digne, discrète et fort souvent même méprisante.

L'émancipation de la femme est de date récente, et lorsque la femme prend le commandement, ce n'est qu'une parvenue à l'égal d'une grosse héritière. Lorsqu'elle gouverne, elle est présomptueuse, arrogante, difficile à satisfaire, poseuse et insupportable.

J'ai souvent rencontré des hommes complètement heureux sous la domination, non pas d'une femme de génie, (cela je ne l'ai jamais vu), mais d'une femme sensée, pleine de tact, du reste, absolument ordinaire, et qui ne pouvait jamais se vanter d'avoir fait quoi que ce soit, si ce n'est de qu'il y a de mieux dans la vie, le bonheur de tous ceux qui vivaient autour d'elle. J'ai connu de magnifiques femmes qu'on ne pouvait pas appeler des femmes de génie, mais qui étaient tout cœur et âme, douceur, et dévouement, dont l'ascendant sur leur époux était souverain. Elles se rendaient absolument indispensables. Après d'elles, ces hommes, constamment devant le public, hommes d'Etat, diplomates, littérateurs, artistes trouvaient le repos nécessaire qui leur permettait de se remettre dans la vie domestique pour les luttes de la vie publique. Celles-là étaient adorées de leurs maris.

Vous me direz peut-être que cette femme-là n'est rien de plus qu'un bijou sur lequel un homme s'appuie, un piedestal sur lequel il se pose. Dites-moi tout ce que vous voudrez ; mais, moi, je vous dirai que ces femmes sont les plus heureuses du monde, et les plus adorées par les hommes qui leur doivent leur bonheur.

Le mari d'une femme de génie est fatalement condamné à se trouver, un jour ou l'autre, le simple pasteur des cahiers de musique de sa femme. Et, à la fin, les commissions auprès de l'éditeur qui publie les poésies de la Muse.

Certes, nous avons tous connu de glorieuses associations littéraires, on en a vu de toutes les formes, le mariage, l'exemple le plus frappant à peut-être été celui de Robert Browning et de sa femme ; mais ce sont là des exceptions excessivement rares. Du mari ou de la femme, l'un des deux doit prendre l'ascendant, disons la direction, si vous le préférez, et c'est la femme qui porte la culotte, cela signifie l'antériorité de l'homme par le pire des moyens, le ridicule.

J'aime l'influence des femmes, j'y aspire ; mais je déteste leur ascendant et je maudis leur domination. Le mariage ne peut être heureux, qu'à une seule condition : c'est que l'homme soit un homme doué de toutes les qualités viriles, et que la femme soit une femme avec tous les attributs féminins.

Si j'ai intitulé ce chapitre "A la louange de la petite oie", c'est parce que je suis sûr que le lecteur n'en conclura pas que j'apprecie la stupidité chez la femme. J'aime la femme qui est intelligente, brillante et gaie, mais diplomate, douce et modeste ; qui gouverne discrètement dans l'ombre, dont le parfum est comme celui de la violette qui s'exhale, caché sous la mousse ; la femme qui porte, sur chaque trait, l'amour qu'elle inspire et le bonheur qu'elle donne. Quelque puissant que soit un homme, il est aux pieds d'une femme de cette sorte, et il lui consacre sa vie toute entière.

La femme de génie est un caprice de la nature, et plutôt que d'engager un homme à l'épouser, je lui citerais Shakespeare et je lui dirais : "Si tu tiens absolument à te marier, épouse une oie".

Mes nièces, je viens de vous citer tout un chapitre de Max O'Rell qui exprime parfaitement tout ce que je

pense. Il est clair et ne demande pas d'explications ; cependant, ma longue expérience aidant, je sais que quelques femmes, et non des moins intelligentes, auront une fine perversité, à ne pas "bien" comprendre, et seront prêtes à dire que l'auteur et moi encourageons les hommes à épouser des sottises.

De cette interprétation je me défends énergiquement, et je déclare d'avance, que celles qui ne comprendront pas bien ceci, sont souvent en défaut quand il s'agit de comprendre autre chose.

Tante POT-AU-FEU.

L'héroïsme des femmes

Luhia Hulapa, une jolie femme d'Hawaï, et tout l'éclat de la jeunesse, et jouissant d'une excellente santé, s'est vue de son plein gré à une vie d'horreur et de désolation que le Danté pouvait seul imaginer et que Mola avait seul le don de décrire.

À quelques années, Luhia Hulapa fit la cour à Luhia et fut aimé par elle. Tous deux avaient été élevés à l'école des missionnaires et parlaient l'anglais avec l'accent particulièrement doux des Hawaïens. Ils eurent cinq ans de bonheur. L'épouse, un jour, acquit l'horrible certitude qu'il était lépreux.

Il aurait pu cacher les atteintes de la lèpre jusqu'à ce que les signes en fussent devenus apparents. Mais il ne voulait pas risquer de contaminer d'autres vies. Luhia, foudroyée par la révélation, ne proféra aucune plainte. Elle demanda seulement à son époux de fuir dans une île déserte, où ils attendraient ensemble la mort.

Mais Luhia ne voulait pas accepter pareil sacrifice, et comme il ne pouvait lui faire entendre raison, il se hâta d'assurer l'avenir de son enfant, puis, après lui avoir écrit une lettre d'adieu, il s'embarqua sur le bateau dont aucun lépreux ne revient, et accosta parmi ses confrères d'infortune, à Molokai.

Luhia Hulapa alla consulter une sorcière, une Kahuna, et, matin et soir, elle se frotta le corps avec le suc d'une herbe étrange que la vieille devineresse lui avait préparée. C'est avec joie qu'elle vit sa peau brune prendre les teintes grises de la cendre, puis celles du blanc ardoise, et, enfin, la dernière période de la lèpre. Espérant alors qu'on la relèguerait enfin à la léproserie, Luhia Hulapa se présenta à l'hôpital Kahili-Kahili, pour se faire examiner.

Les médecins examinèrent sa peau, et n'en croyant pas leurs yeux, virent que cette femme s'était guérie avec quelque onguent indigène pour simuler la lèpre. Mais pourquoi ? dans quel but ?

Le lendemain, la commission sanitaire se réunissait pour statuer sur son cas. Luhia avait écrit une lettre que le secrétaire devait lire aux membres de la commission sanitaire. La voici :

"Tous les membres de la commission sanitaire sauront que je suis Luhia, femme de Luhia Hulapa, lépreux. Je me suis peinte et je me suis présentée comme une suspecte, avec l'idée qu'en agissant ainsi je pourrais être admise dans la léproserie et y soigner mon époux. Je demande à la commission, en lui adressant ces humbles excuses, de me permettre d'aller à la léproserie pour y soigner mon mari.

"Votre humble servante, "LUHIA LUI HULAPA."

On décida de s'informer si l'on n'avait pas besoin d'une aide et le médecin ayant répondu affirmativement, Luhia partit pour Molokai, heureuse d'avoir enfin obtenu ce qu'elle désirait.

Il n'y a que les femmes pour savoir aimer ainsi.

Est paru : —

"LES CHRONIQUES" de Leon Lorrain. Se vend 25 sous.

LA VIEILLE VILLE

La vieille ville en proie à l'hiver était seule, Vieille ville taciturne comme une aigle ; Il semblait que la vieille ville s'engourdît ! Elle avait un aspect déjà presque posthume, Moins morose de la gelée et de la brume Que de son trop inexplicable discrédit. Donc elle avait fini de vivre dans l'attente. Parfois, un carillon, musique intermittente, Présence qui s'accroît dans l'air et qui décroît, Mettait dans sa tristesse une brève accalmie. Peut-être que la ville aurait péri de froid Si, lasse, elle s'était tout à fait endormie ; Mais la cloche penait veiller, la réveiller, Comme pour la changer sur un pâle oreiller, Et s'obstinait, parmi la neige en avalanche, A ranimer le visage de son sommeil. Comme du frôlement d'une corvette blanche : Cloche, sœur gardienne, O sœur de bon conseil, Transportant la malade à des saisons meilleures, Et lui versant ses sons dorés, tous les quarts d'heure.

GEORGES RODENBACH.

Notre Album

J'ai toujours vu que pour réussir, dans le monde, il fallait avoir l'air fou et être sage.

MONTESQUIEU.

Il n'y a qu'un moyen de bien porter une belle robe : c'est d'oublier qu'on la porte.

On n'est jamais médiocre quand on a beaucoup de bons sens et beaucoup de bons sentiments.

Eusses-tu la main pleine de vérités, il faudrait y regarder longtemps avant de l'ouvrir.

FONTENELLE.

La bonté est comme l'esprit : on ne saurait trop en avoir, mais il ne faut pas trop en montrer.

NOS RECETTES

L'ANANAS AIDE LA DIGESTION.

On ne sait peut-être pas qu'une tranche d'ananas après les repas est parfaitement conforme aux indications physiologiques et aide la digestion.

L'ananas frais contient un principe digestif analogue à la pepsine. Ce principe s'appelle la "broméline", et son action sur les protéines est si puissante qu'elle peut digérer mille fois son poids en quelques heures. Son action digestive varie avec le genre de protéines auxquelles elle est soumise. La fibrine disparaît entièrement en quelques temps. Avec l'albumine coagulée des œufs l'opération de la digestion est lente, tandis qu'avec l'albumine de la viande son action paraît produire d'abord une pulpe ou masse gélatineuse qui cependant se dissout très vite.

Quand on met sur un morceau de beefsteak cru une tranche d'ananas le steak devient graduellement gélatineux en raison de l'enzyme du jus. Naturellement, on sait bien qu'il existe aussi des agents digestifs dans d'autres fruits, mais si l'on considère qu'un ananas de dimension moyenne peut donner deux chopines de jus, on peut se rendre compte de ce fruit. La chair détruit cet agent, mais, si le fruit est conservé autrement que par ébullition, il n'y a pas de raison qui empêche son action digestive de se poursuivre. Le principe digestif acide du jus peut être obtenu en y dissolvant une grande quantité de sel commun et en obtenant un précipité possédant les pouvoirs digestifs qui viennent d'être décrits. A l'encontre de la pepsine le principe digestif de l'ananas peut opérer dans un milieu acide, neutre ou alcali suivant la sorte de protéine à laquelle on le présente.

Peu de personnes se rendent compte de la valeur inestimable des citrons : en cas de fièvre, de mal de gorge, de torpéur du foie ; ses qualités médicinales sont sans rivales.

Voilà vingt usages auxquels on peut l'employer :

(1) Deux ou trois tranches de citron dans une tasse de thé fort guérissent un mal de tête nerveux. (2) Une cuillerée à thé de jus de citron dans une petite tasse de café noir guérit du mal de tête bilieux. (3) Le jus d'un demi citron dans une tasse d'eau chaude prise le matin en s'éveillant, est un excellent régulateur du foie et économise bien des drogues. (4) Quelques gouttes de citron dans de l'eau ordinaire font un dentifrice excellent, enlèvent non seulement le tartre, mais parfument l'haleine. (5) Une lotion de jus de citron et d'eau de rose enlève les taches de rousseur et blanchit la peau. (6) Le jus de citron avec l'huile d'olive est bien préférable au vinaigre pour assaisonner la salade — il faut mettre parts égales. (7) Le jus de citron sur un morceau de sucre est bon pour l'enrouement. (8) L'application externe du jus de citron calme l'irritation des morsures d'insectes. (9) On fait une boisson rafraîchissante en ajoutant un œuf fraîchement battu à la limonade. (10) Le même mélange congelé fait un sorbet délicieux. (11) Si on met dans de la semoule ou du riz qu'on fait bouillir une cuillerée à thé de citron, les grains seront plus blancs et auront un goût exquis. (12) Le miel, l'alun et un jus de citron constituent un remède ancien contre le croup. (13) Tout le monde connaît la valeur du sel et du jus de citron pour enlever les taches de rouille sur les objets blancs. (14) Après que l'on a été traité, l'écorce du citron trempée dans du sel sert à nettoyer parfaitement le cuir. (15) Il enlève aussi les taches malpropres sur les mains. (16) Le jus de citron est excellent pour assaisonner la cuisine. (17) Une fois que la pulpe a été enlevée, les citrons font d'excellents réceptacles pour servir les salades, les glaces, etc. (18) La viande dure peut être rendue plus tendre en mettant une cuillerée de jus de citron dans l'eau où elle bout. (19) Des tranches de citron peu-

vent servir de garniture à toute espèce de poissons.

(20) Une tranche de citron amélioré beaucoup le thé, soit qu'on le prenne à la glace en été, ou qu'on le prenne à la russe dans une journée froide d'hiver.

En achetant des citrons, choisissez ceux qui ont une écorce mince et sèche, ils sont bien meilleur marché et plus juteux que les gros citrons.

CONSEILS PRATIQUES.

TACHES DE SANG. — Une simple piqûre au doigt amenant une goutte de sang peut guérir un ouvrage de dame ou avarier un article au point de le rendre invendable. On peut enlever ces taches, au point de les rendre absolument imperceptibles, en posant sur la place tachée une couche d'amidon ordinaire. Mélanger l'amidon comme pour le repassage ordinaire et le poser bien humecté.

POUR EMPÊCHER LES VERRES DE LAMPES DE SE BRISER. — Les taches sur le feu dans un bassin rempli d'eau froide, y jeter un peu de gros sel, chauffer graduellement jusqu'à ébullition ; puis laisser refroidir. Cette opération peut se pratiquer également sur un objet de vaisselle ou de porcelaine. De cette façon, le verre est trempé, et, plus l'opération est faite, l'opération, particulièrement le refroidissement, plus solides ces objets deviennent. Si un verre de lampe est rayé au diamant sur sa partie convexe, il ne se brisera pas parce que l'entaille facilite la dilatation de la chaleur.

LES HEROS ET LES SAINTS

LE NECROLOGE DES MISSIONS.

Comme chaque année, à pareille date, les "Missions catholiques" publient la liste des missionnaires tombés au cours de l'année précédente, dans le champ de l'apostolat.

Pour 1912, ce glorieux nécrologe ne comprend pas moins de 197 noms, dont 10 évêques et 137 prêtres.

Des 10 évêques, 2 étaient Italiens ; 8 autres étaient Français : NN. SS. Vie (du diocèse de Rodéz), Rome (Chambéry), Belleville (Annecy), Barthet (Saint-Claude), Martin (Nantes), Lang (Strasbourg), Gerboin (Laval), Navarre (Sens).

Sur les 137 prêtres, la moitié à peu près, exactement 91, étaient Français ; il y a lieu d'ajouter 4 originaires du diocèse de Metz et 6 du diocèse de Strasbourg, tous nés Français.

En réalité, la France a fourni beaucoup plus de la moitié du chiffre global de 197, exactement 109.

Les 88 étrangers se répartissent comme suit : 22 Italiens, 15 Hollandais, 12 Belges, 9 Irlandais, 7 Espagnols, 5 Allemands, 3 Anglais, 3 Suisses, 2 Canadiens, 1 Autrichien, 1 Polonais, 1 Luxembourgeois, 1 Wurtembourgeois, 1 Prussien, 1 Bavaïrois, 1 Bohémien, 1 Américain des Etats-Unis, 1 Cingalais, 1 Australien.

Sur les 109 Français, le diocèse d'origine n'est pas spécifié pour 28. Les autres appartenaient aux diocèses ci-après : Rodéz, 9 ; Strasbourg, 7 ; Metz, 4 ; Quimper, 4 ; Lyon, 4 ; Cambrai, 3 ; Arras, 3 ; Rennes, 3 ; Saint-Claude, 3 ; Clermont, 2 ; Le Mans, 2 ; Moulins, 2 ; Le Puy, 2 ; Paris, 2 ; Tours, 2 ; Moulins, 2 ; Deshayes, 2 ; Nantes, 2 ; Annecy, 2 ; Chambéry, 2 ; Séez, 2 ; Albi, Saint-Dié, Ajaccio, Vannes, Bayonne, Bordeaux, Luçon, Orléans, Dijon, Beauvais, Belley, Valence, Avignon, Angers, Saint-Brieuc, Laval, Sens, 1.

Enfin, les familles religieuses auxquelles ils appartenaient sont les suivantes : Missions étrangères de Paris, 34 ; Saint-Esprit, 16 ; Compagnie de Jésus, 15 ; Lazaristes, 12 ; Oblats de Marie, 7 ; Pères Blancs, 7 ; Missions africaines de Lyon, 7 ; Sacerdotes de Jésus, 2 ; Sacerdotes d'Issoudun, 2 ; Maristes, 2 ; Rédemptoristes, 2 ; Frères Mineurs, 1 ; Carmes, 1 ; Pallotins, 1.

AU BOARD OF TRADE

À la dernière assemblée tenue par le Conseil de 1913 du Board of Trade, au cours de la journée d'hier, M. George F. Benson, trésorier, a soumis le rapport du comité des finances pour l'année écoulée. Ce dernier accuse un surplus de \$16,249.91, soit le plus considérable qui ait été réalisé dans l'histoire de cette société.

Un vote de remerciement a été pris à l'adresse de M. Benson.

Ont été admis comme membres de la société :

MM. M. S. Bogert de la Dominion Bank, D. E. Parker, de la Main Belt, Inc. Co. Ltd., du Canada, et G. B. Gerrard, gérant de la Bank of British North America.

Une motion proposée par M. F. W. Evans et secondée par M. J. Quintal, à l'effet de voter des remerciements à M. H. R. Drummond, président du Board of Trade, a aussi été accordée.

Ont été nommés en remplacement de MM. Wm. McMaster, Geo. B. Fraser et Alex. Orsini, qui ont abandonné leurs fonctions, l'an dernier, au comité du bureau de transport, MM. Jas. Gardner, Zeph. Hébert, Thos. J. O'Neill et Jos. Quintal, comme président du nouveau bureau.

M. David Stewart a été promu à la charge de sous-commissaire du port, sa nomination devant être en vigueur le 1er avril prochain.

CHAS. DESJARDINS & CIE, LIMITEE

SPECIALITES EN FOURRURES

130 RUE SAINT-DENIS

Fourrures en tout Genre

LE

Plus Grand Choix

ET LES

Prix les plus Modérés de tout Montréal

Il est de l'intérêt de toute personne ayant besoin de fourrure de ne faire aucun achat avant d'être venue nous voir.

CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE.

AMEUBLEMENT DE LUXE

SET DE CHAMBRE PERIODE "ADAM" \$104
LIT BUREAU COMMUNE . . . \$104

Cet ameublement a toutes les qualités de sets semblables, cotés à des prix infiniment plus élevés et est une reproduction exacte de la période "Adam".

Le bureau et la commode sont garnis de miroirs français biseautés. Le dessus du bureau a 44 pouces par 24 et son miroir 38" par 24". La commode a cinq tiroirs spacieux. Le lit de grandeur double et le grain de ses panneaux appareillé exactement celui des deux autres moreaux. L'ameublement complet est fait de Kyonyx figuré.

En exhibition dans nos vitrines, 637-639 Sainte-Catherine Est

Nous tenons à assurer nos clients que nous ne vendons que des meubles de qualité, de durée, de construction parfaite et absolument garantis.

Nous appuyons également sur notre système de livraison et nous prétendons que chaque meuble qui sort de chez nous est livré en parfait ordre, et exactement au temps promis.

Leroux, Daignault & Brault

Limitée

Tél. Est 6819 637-639 rue Ste-Catherine Est coin Beaudry
DIRECTEURS : P. Daignault, Président. N. de C. Brault, Vice-Président. Geo. O. Leroux, Secr. Trés. P. Saey, Directeur. Alf. Boyce, Directeur.

INCENDIE DESASTREUX

Le feu a détruit hier soir, à 11 hrs 10, la bâtisse du Club Athlétique Canadien, coin Sainte-Catherine et Saint-André.

L'alarme donnée, par M. Dovel, du Théâtre Français, qui aperçut les flammes au quatrième étage de l'édifice, amena sur les lieux, le chef-adjoint Saint-Pierre et la brigade du centre.

En voyant les proportions de l'incendie, le chef adjoint somma une deuxième alarme. Le chef Tremblay arriva à toute vitesse, suivi du chef adjoint Mann et des sous-chefs Lussier, Marin, Dagenais, Giroux et de leurs hommes.

De nombreuses échelles appliquées le long des rues Sainte-Catherine, St-André, St-Christophe, permirent aux pompiers d'attaquer le feu dans son foyer même. Alimentées par six pompes à vapeur, les lances jetèrent des torrents d'eau sur la bâtisse en flammes. Grâce aux habiles dispositions prises par les chefs, le feu ne put se communiquer à aucun édifice voisin, quoique on ait cru un moment que le théâtre Canadien Français fut en danger, de même que l'immeuble contigu au Club Athlétique Canadien.

L'eau et la fumée causèrent des dégâts considérables aux étages inférieurs de l'immeuble et dans les magasins du rez-de-chaussée. Le café Astor est noyé par l'eau, ainsi que les magasins suivants : la pharmacie Lachance, Lamontagne Limitée, et The Montreal House Furnishing, meubles.

M. Georges Kennedy, le gérant du Club Athlétique Canadien, nous a déclaré qu'il subissait des pertes considérables ; il n'aurait que \$20,000 d'assurances, ayant hier même retourné une police de \$10,000 parce qu'elle n'était pas régulièrement établie.

Vingt-quatre tables de pool garnissaient le 2ème étage ; douze allées pour quilles étaient au 3ème étage — ainsi qu'un aménagement de prix.

Les pertes du Club Athlétique Canadien doivent s'élever à environ \$40,000.

Au café Astor, les pertes sont de \$10,000 ; Lamontagne Limitée, \$12,000 ; Montreal House Furnishing, \$20,000 ; pharmacie Lachance, \$15,000.

L'immeuble dévasté appartenait à la maison J. P. Cuddy, et est évalué à \$225,000.

A 11 hrs 45, une partie de la muraille, rue Saint-André, est tombée, et le pompiers Edouard Pichette, du 16, a été blessé à la tête par des briques. Il a été transporté à l'hôpital Général.

Du café et du thé chauds ont été servis aux pompiers par les officiers du club Saint-Laurent : MM. E. Valières, V. Sheller, César Monat ; les braves pompiers reconfortés par cette boisson reprenaient leurs postes et reprenaient la lutte contre les flammes.

Quand verrons-nous la ville doter

Manteaux Rat Musqué

Prix Spéciaux pour Vendredi 23 janvier

Balance de notre stock de

Manteaux Rat Musqué

à écouler vendredi aux prix suivants :

2 manteaux (pleine longueur) RAT MUSQUE DE RUSSIE. Valeur de \$175.00 pour \$114.00

9 manteaux RAT MUSQUE, dont 3 fabriqués de peaux descendues, donnant l'apparence d'un manteau de vision. Valeur de \$145.00, pour \$69.00

7 manteaux rat musqué. Valeur régulière de \$75.00 pour \$39.00

Il nous reste aussi quelques manteaux Pony russe à \$39.00

Ce sont des valeurs exceptionnelles. Les personnes qui ont besoin d'un manteau confortable, élégant et durable, ne devraient pas manquer cette occasion.

O. Normandin

257 rue Sainte-Catherine Ouest EN FACE DE CHEZ SCROGGIE.

notre vaillante brigade de la cantine qui est si nécessaire, durant les grands froids de l'hiver ?

Le service des tramways fut fortement interrompu sur la rue Sainte-Catherine, entre les rues Saint-Denis et Amherst, durant l'incendie du Club Athlétique Canadien.

L'assistant-surintendant, M. Foster, fit circuler les tramways venant de l'Ouest, par les rues Saint-Denis, Ontario jusqu'à Frontenac, et ceux venant de l'Est, par Amherst, Ontario et Saint-Denis.

Au commencement de l'incendie la pression était très faible et ne fut bonnet qu'après une demi-heure.

Le feu a pris naissance dans la salle de boxe du club.

CITE DE MAISONNEUVE

SOUMISSIONS DEMANDEES

Des soumissions séparées sont demandées : 1e—Menuiserie intérieure, 2e—Peinture et vitrage intérieur, 3e—Carnière extérieure en cuivre, 4e—Décoration intérieure en marbre, pour le marché public de la Cité de Maisonneuve. Les plans et devis peuvent être examinés au Bureau de l'Ingénieur de la Cité.

MARIUS DUFRESNE, Edifice Banque de Toronto, Maisonneuve. Les soumissions devront être adressées au Bureau du Secrétaire Trésorier de la Cité de Maisonneuve.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Les soumissions seront reçues jusqu'à mercredi, le 28 janvier, à midi.

MARIUS DUFRESNE, Ingénieur de la Cité.

COMMERCE ET FINANCE

LA MATINEE A LA BOURSE DE MONTREAL

L'activité a été assez restreinte ce matin à la Bourse. La valeur qui a attiré le plus l'attention des courtiers a été le Brésilien qui a subi une hausse de 1-1/2 point et suivi de laquelle il s'est fait assez de transactions. Le Pacifique a été particulièrement tranquille. Les actions de la Crown Yessore ont pris une hausse de 4 points, le Shawinigan a fait un gain de 1 point durant à 137. Les autres valeurs se sont maintenues fermes, mais l'activité n'a pas été bien forte. On sent tout de même que le ton du marché est meilleur et que la confiance revient tranquillement avec les facilités pour l'argent.

A LA BOURSE DE L'IMMEUBLE

L'assemblée annuelle de la Bourse Immobilière de Montréal a eu lieu mardi au bureau de l'association au No 41 Saint-François Xavier, à 3 heures de l'après-midi. En l'absence du président, M. D. W. Ogilvie, vice-président, a présidé l'assemblée. La séance a duré au plus une heure et on y a fait d'importants changements aux règlements.

Après la lecture des minutes de l'assemblée précédente et du rapport des auditeurs, on a adopté une résolution augmentant de quatre le nombre des membres du Bureau de direction. Les nouveaux membres élus sont MM. John Findlay, J. U. Edmond, J. G. Avaré et E. N. Herbert.

L'article 9 des règlements a été amendé et décide maintenant que les obligations et les débiteurs des compagnies d'immeubles seront achetés et vendus par l'entremise des membres de la Bourse seulement et que, pour cette fin, la Bourse Immobilière s'ouvrira à 11 heures, chaque jour juridique et que les valeurs seront vendues et achetées de la même façon qu'à la Bourse de Montréal.

Les directeurs et les membres de la Bourse Immobilière croient que le public qui s'intéresse dans l'immeuble appréciera à leur valeur les efforts de la Bourse pour élargir le champ d'activité, car ceux qui font des placements actuellement, manquent absolument des avantages nécessaires pour la réalisation de leurs fonds.

Des remerciements ont été votés au président et aux directeurs et la séance a été ajournée.

LE PRIX DU POISSON

POISSON GELE	
Saumon de la Colombie Britannique	15c
Saumon gaspé, gros, boîte de 160 lbs	15c
Saumon rouge, boîte de 140 lbs	10c
Saumon gaspé, moyen, boîte de 160 lbs	14c
Saumon pâle, Qualla, boîte de 160 lbs, étiquetée et vidée	7c
Saumon argenté, à la boîte, 160 lbs	9c
Pétan blanc, Pacifique, la boîte, moyen	8c
Pétan blanc, Pacifique, la boîte, gros	9c
Anguille, 85 lbs au cent, par 100 poissons	17c
Hareng, 50 lbs au cent, par 100 poissons	22c
Doré vivant, boîte 130 lbs	8c
Brochet, étiquetée et vidée	6c
Poisson blanc, boîte de 150 lbs	10c
Petit poisson blanc	6c
Traite grise, 160 lbs	11c
Eperlan extra	15c
Eperlan No 1	10c
Eperlan No 2	7c
Maquereau, moyen	6c
Maquereau à la caisse	4c
Morue à la caisse	4c
Steak Cod, à la caisse	5c
Pollock, par 200 lbs	3c

POISSON EN SAUMURE

Saumon du Labrador, tierces	21.00
Saumon du Labrador, barils	15.00
Saumon Labrador, demi-brl.	5.00
Traite de mer, demi-brl.	12.00
Hareng Labrador, No 1, brl.	6.75
Hareng Labrador, No 1 1/2, brl.	3.25
Hareng N.-Ecosse, No extra, brl.	5.50
Hareng N.-Ecosse, No extra, demi-brl.	3.00
Traites des débris, brl.	5.50
Sardines de Québec, demi-brl.	3.00
Maquereau No 2, brl.	12.00
Maquereau No 2, demi-brl.	6.25
Maquereau No 2, seau de 20 lbs	1.50
Langues et navets de morue, la lb.	7c
Thon	10c à 11c

POISSON FUME

Filets de morue, 11c la livre	
Merluche, 8c la livre	
Harengs biostrés, \$1.20 la boîte	
Harengs kippers, \$1.20 la boîte	
Harengs désossés, 10c la boîte	
Hareng saures, 13c la boîte	
Morue désossée	
Marque Ivory, 20 lbs, 8c la livre	
Boîte de 3 lbs, 15c	
Morue dépoilée, 100 lbs, \$7.00	

HUITRES

Malpeques de choix, le baril, \$12.50	
Malpeques ordinaires, \$8 à \$10	
Escalopes, le gallon, \$2.50	
Ordinaires, le gallon, \$1.70	
Petites, le gallon, \$1.40	
Grosses, le gallon, \$2.00	

PERMANENT MORTGAGE

Toronto, 22 — Les directeurs de la Canadian Permanent Mortgage Corporation, rapportent que l'année 1913 a vu les recettes les plus considérables, dans l'histoire de la compagnie. Les bénéfices nets s'élevaient à \$84,627, ce qui avec la somme de \$96,928, portée au compte des profits et pertes, au commencement de l'année, forme un total pour la distribution, de \$980,655. De ce montant le dividende de dix pour cent a absorbé \$600,000, \$350,000 ont été portés au fonds de réserve et le balance, \$130,655 a été porté au compte des profits et pertes.

LES TAUX A LONDRES

Londres, 22 — La Banque d'Angleterre a été capable aujourd'hui de réduire son taux minimum d'escompte à 4 pour cent, par suite de nouvelles améliorations, dans la situation monétaire, tant ici qu'à l'étranger et en vertu du règlement de la grève dans le Sud-Africain.

Le fait que le taux de la Banque d'Angleterre a été également réduit et l'espoir que la Banque de France suivra bientôt la même attitude, redonne de la confiance au marché et fait entrevoir de nouvelles réductions des taux de la Banque d'Angleterre, dans une couple de semaines.

RAPPORT DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

(Service de la Presse Associée)
Londres, 22 — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre indique les changements suivants : Réserve totale, augmentation... £ 257,000
Circulation, diminution... 219,000
Billets, augmentation... 2,607,505
Autres valeurs, augmentation... 938,000
Autres dépôts, diminution... 314,000
Dépôts publics augmentation... 2,525,000
Réserve de billets augmentation... 2,255,000
Garanties du gouvernement diminution... 950,000
La proportion de la réserve de la banque avec son passif pour cette semaine est de 57.42 pour cent, la semaine dernière elle était de 55.58 pour cent.

LE COMMERCE DE TRANSPORT CANADIEN

L'année qui vient de se terminer pour être considérée comme une année exceptionnelle à plusieurs points de vue pour le commerce de transport par navire. Le port de Montréal attire tout spécialement l'attention sous ce rapport. La perception des droits, durant les sept mois de navigation de 1913, forme un montant de \$15,740,000 comparé au montant de \$15,508,000 pour l'année précédente et \$11,638,000 pour l'année 1911. Les revenus aux bureaux de la Commission du Port ont augmenté de \$12,900, le total des sommes perçues est de \$437,597. Au cours de la saison, 471 océaniques sont passés dans le port de Montréal comparé à 405 en 1912, est un gain substantiel. Un plus grand nombre de navires de passage ont été attirés à Montréal, pour y recevoir le surplus des énormes quantités de blé et autres grains pour l'exportation. Deux ou trois nouvelles lignes océaniques ont inauguré un service et les avantages dans le port ont été augmentés. Bien que le total des navires passant par les canaux à destination de Montréal ait été de 105 en 1913, cependant le nombre de voyages a augmenté de 637 et forme un total de 4,977,000 tonnes, soit une augmentation de 858,165 tonnes le service et les passagers dont le nombre s'est élevé à 107,192, indique une augmentation de 17,516.

MARCHE DE LA FARINE

La demande pour la farine de blé du printemps a été légère et il s'est fait peu d'affaires dans le commerce d'exportation. La demande locale a été également faible et n'a pas montré d'amélioration. Les prix sont restés les mêmes. Les ventes de patentes de blé du printemps se sont faites à \$5.70 pour la première qualité, à \$5.20 pour la seconde qualité et pour les fortes à boulangier à \$5.00 le baril. Le ton du marché pour la farine de blé d'hiver est très ferme et les meuniers d'Ontario demandent une hausse de 5c par baril, mais ceci, jusqu'à présent, n'a eu aucun effet sur les cours locaux, car la demande est encore en quelque sorte limitée, et les quantités sur place sont amplement suffisantes pour faire face aux besoins du moment. Les patentes de choix se vendent de \$4.75 à \$5.00, les straight rollers de \$4.50 à \$4.60 le baril.

LE MARCHE LOCAL DES CEREALES

Les affaires ont été faibles, hier sur le marché, et les cours, règle générale, se sont maintenus fermes. Le prix du blé d'Inde a été assez facile à 71c 1-2, avec une faible demande. L'avoine, dont la demande a été assez bonne en définitive, a été peu demandée au commencement, mais les cours ont clôturés fermes, et sans changements. Le blé de l'Ouest No 2 s'est vendu à 42c le No 3 à 41c. Le commerce d'exportation a été négatif. Les demandes par câble ont été meilleures, mais les prix offerts n'étaient pas suffisants.

LE MARCHE DES PROVISIONS

Il ne s'est pas produit de nouveaux développements dans les prix des viandes fumées, hier. Les prix se sont fermement maintenus et bien que la demande continue à être faible, le commerce est à l'ordinaire, pour la saison. Les différentes marques de bacon se vendent de 18 à 24c. Les prix plus faibles la semaine dernière, pour le grasso, étaient, hier, plus fermes, les différentes marques vendues hier, l'ont été de 10-14 à 14-12 la livre. La demande aux abattoirs, pour les porcs abattus se maintient bonne et, on obtient de bons prix, qui varient de 13 à 14c.

IL ABANDONNE LA PRESIDENCE

Winnipeg, 22. — A une réunion de la compagnie A. MacDonald, tenue hier, on a annoncé que la compagnie avait réalisé au cours de l'année des bénéfices pour une somme de \$390,000. M. G. P. Grant, président de la compagnie, a annoncé qu'il démissionnait et que M. W. P. Riley, président de la Dominion Bond Company, de Toronto, a été choisi pour lui succéder. Avant de donner sa démission, M. Grant a annoncé qu'un bureau de direction local, pour la A. MacDonald, Ltd., serait formé dans quelques jours. Il semble que tout a été préparé pour ce nouveau bureau de direction, mais on ne connaît pas les noms de ceux qui en feront partie.

DIVIDENDES DECLARES

La Banque de Québec a déclaré un dividende de 1-3/4 pour cent payable le 2 mars, aux actionnaires enregistrés le 13 février.
La Montreal Power Co déclare un dividende de 2-1/2 pour cent payable le 15 février aux actionnaires enregistrés le 31 janvier courant.
La compagnie A. MacDonald déclare un dividende de 1-1/2 pour cent, sur ses actions de préférence, pour le trimestre terminé le 31 décembre dernier et payable le 31 janvier courant à ses actionnaires enregistrés le 21 janvier.

EMISSION D'OBLIGATIONS

La Eastern Securities Co Ltd. offre \$100,000 de débentures à 5 p.c. de la municipalité d'Esquimaux, Colombie Anglaise, dues le 1er juillet 1913. L'intérêt sur ces débentures sera payé annuellement à Montréal, Toronto, New-York et Londres.

TRAMWAY & POWER A LA BOURSE

Les actions du Montreal Tramway & Power et les valeurs qui courent à leur sujet, continuent à faire le sujet des conversations à la Bourse. Cette valeur qui était cotée à 44 1/2 y a quelques jours, est descendue à 40, attirant l'attention de tous. Comme hier, il y a eu beaucoup de vendeurs, mais peu d'acheteurs. Il semble exister un mouvement dont on compte la source, qui semble l'optimisme parmi les détenteurs de ces actions, dans le but d'empêcher la vente et par là même empêcher la baisse des actions du Montreal Tramway & Power, de baisser au-dessous de 40.

LES OPERATIONS DE LA SUN LIFE

Le rapport de la compagnie d'assurance Sun Life of Canada, pour 1913 indique un chiffre d'affaires, en vigueur au 31 décembre dernier, de plus de \$200,000,000. Ce chiffre constitue une augmentation sur 1912 de plus de \$19,000,000. L'actif de \$5,726,347 comporte une augmentation de \$6,120,730 sur l'année précédente. Le revenu total en argent, pour l'année a été de \$18,996,491, soit une augmentation de \$1,663,320. La compagnie avait le 31 décembre un surplus net sur son passif de \$5,752,386. Au cours de l'année, le montant des nouvelles affaires a été de \$34,290,916 soit une augmentation sur 1912, de \$3,476,507. Une somme d'environ \$5,000,000 a été payée aux porteurs de police, au cours de l'année 1913.

DES EVENEMENTS TRES IMPORTANTS

Londres, 22. — Le bill du tarif aux Etats-Unis et la Loi de la Réserve Fédérale, adoptés par le Congrès Américain à Washington, en 1913, ont été les deux événements les plus importants de l'année qui vient de se terminer dans le monde commercial. C'est à l'opinion de Sir Felix Schuster, dans sa revue financière et commerciale pour l'année. L'auteur ajoute : "Ces deux mesures ont eu des conséquences très graves, tant pour les Etats-Unis que pour le reste du monde. Le fait des Etats-Unis le plus redoutable concurrent, non seulement au point de vue du commerce international, mais aussi au point de vue de la situation de Londres, comme centre des opérations de banques internationales."

LES TAUX A BERLIN

(Service de la Presse Associée)
Berlin, 22. — Le taux d'escompte de la Banque Impériale d'Allemagne a été réduit de 5 à 4 1/2 pour cent aujourd'hui.

BOURSE DE NEW-YORK

(Service de la Presse Associée)
New-York, 22, Wall Street, Midi. — Bien que retenu depuis un certain temps par la liquidation, le marché a marqué durant tout le cours de l'après-midi, une tendance prononcée à la hausse. Le succès des obligations de l'Etat, les réductions de taux par les banques d'Angleterre et d'Allemagne et la demande ferme à l'étranger pour les valeurs, ont été des causes de hausse. Le commerce a été particulièrement bon. Les principales valeurs du rapport de la Banque d'Angleterre ont varié de 1 à 5 points. Parmi les valeurs les plus actives, la hausse s'est contentée de quelques fractions. Les achats d'obligations se sont faits sur une large échelle, avec des gains de 1 à 2 points. Les obligations étaient fortes.

BOURSE DE LONDRES

(Service de la Presse Associée)
Londres, 22. — L'argent était en plus grande abondance et les taux d'escompte faibles, aujourd'hui à la Bourse. Bien que la réduction des taux de la banque ait été attendue aujourd'hui à la Bourse, l'événement a eu un bon effet, tandis que le beau rapport de la Banque d'Angleterre, même que l'abaissement des taux de la banque d'Allemagne ont fait naître l'espoir d'une nouvelle réduction, dans un avenir très rapproché. Les obligations de l'Etat ont été particulièrement fortes et les obligations étrangères ont été très recherchées. Les valeurs américaines ont ouvert fermes. D'assez bons achats ont fait monter les principales valeurs au cours de la première heure, mais la liste a repris son niveau un peu plus tard et les cours ont clôturé paisibles.

BOURSE DE PARIS

(Service de la Presse Associée)
Paris, 22. — Les cours ont été fermes et plus élevés à la Bourse aujourd'hui. La rente française, a été à 85 francs et 72 1/2 centimes. Le change sur Londres a été de 25 francs et 21 1/2 centimes. Les taux hors banque ont été à 3 1/2 pour cent.

BOURSE DE BERLIN

(Service de la Presse Associée)
Berlin, 22. — Les cours ont ouvert plutôt faibles, mais ont clôturé avec un meilleur ton, à la Bourse aujourd'hui. L'argent était à 1 1/2 pour cent. Les taux hors banque étaient à 2 3/4 pour cent.

BOURSE DE MONTREAL

Ces cours nous sont fournis par MM. Fortier, Beaulieu & Co, banquiers et agents de change, membres de la Bourse de Montréal, Edifice Royal Insurance.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

STOCK COMMUN	
Bell Telephone — 10 à 142.5 à 141.3-4.	
Brazilian — 360 à 85 1-2, 150 à 85.7-8, 75 à 86, 25 à 85.7-8, 20 à 85.3-4, 520 à 86.50 à 85.7-8, 160 à 86.1-2, 25 à 86.3-4, 25 à 86.5-8, 215 à 86.1-2, 1 à 86, 75 à 86.1-4, 10 à 86, 15 à 86.3-8, 25 à 86.1-3, 10 à 86.25 à 86.1-4.	
Can. Pacific — 25 à 213.50 à 212.7-8, 25 à 212.1-2.	
Pacific Rights — 85 à 4-1/2, 200 à 4-1/2, 264 à 4-1/2.	
Detroit — 50 à 72.3-8, 75 à 72.3-4 à 73, 25 à 72.7-8, 5 à 73, 25 à 72.3-4.	
Ottawa L.H. & P. — 235 à 165.3.	

A 165 1-2, 25 à 165.3-4, 25 à 165.7-8, 25 à 166.	
Porto Rico — 100 à 61.	
Ames Holden — 30-9 3-4, 35-10.	
B. C. Packers — 70-135, 25-136 1/2, 25-136.	
Power — 123-219 1-2.	
Quebec Ry. — 75-14 3-8.	
Rich. & Ont. — 100 à 111 1-2, 50-111 3-4, 25-111 3-4, 2-111.	
Shawinigan — 50-137, 25-138.	
Soo — 25-131 3-4.	
Toronto Ry. — 8-138, 85-137 1-2.	
Twin City — 25-108 1-2.	
Winnipeg Ry. — 15-199, 1-200, 1-199 3-4.	
Canada Cement — 5 à 29.	
C. Converters. — 25 à 40.	
Dom. Bridge. — 105 à 116.	
Dom. Textile. — 10 à 82 1/2, 125 à 82 1-4.	
Dom. Trust. — 15 à 106.	
Laurentide. — 100 à 169; 25 à 169 1-2; 25 à 170; 6 à 169.	
MacDonald. — 220 à 20; 75 à 20 1-4; 100 à 20 3-4; 50 à 21; 75 à 21 1-4; 29 à 21.	
Pennam's. — 50 à 49 1-2.	
Scotia. — 110 à 71.	
Sher. Williams. — 25 à 53 1-4; 75 à 53.	
Spanish River. — 25 à 14 1-2; 90 à 15; 25 à 15 1-8; 170 à 15; 5 à 15 1-8; 20 à 15 1-4; 35 à 15 3-8.	
Steel Corp. — 25 à 14 1-2; 100 à 89 5-8; 25 à 39 1-2; 5 à 39 3-4; 10 à 39 1-2; 15 à 39; 15 à 39; 2 à 40; 4 à 39 3-4; 100 à 39 1-2.	

PREFERENTIEL
Ames Holden — 2 à 60, 50 à 59 1-4.
Canada Cement — 28 à 32 3-4.
Can. Cottons. — 5 à 75.
Dom. Iron. — 25 à 91.
Illinois — 3 à 93, 5 à 92 1-4.
Nat. total Ltd. — 15 à 100.
Sher. Williams — 15 à 100.

VENTES D'HIER APRES-MIDI.

Bell Telephone — 9 à 142, 1 à 141 3-4.	
Brazilian — 3 à 83 1-2, 50 à 84 1-4, 75 à 84 3-8, 30 à 84 1-2, 75 à 84 1-4, 100 à 84 1-2.	
Pacific Rights — 75 à 4-1/2, 16 à 4-1/2, 20 à 4-1/2, 24 à 4-1/2, 168 à 4-1/2, 180 à 4-1/2.	
Detroit — 5 à 73, 5 à 72 1-2.	
Mont. Tramways — 2 à 200.	
Ottawa L.H. & P. — 50 à 164 1-2, 10 à 165, 4 à 164, 50 à 164 1-2, 125 à 164 3-4.	
Porto Rico — 100 à 60.	
Power — 200 à 219 1-2, 25 à 219 3-4, 25 à 219 1-2.	
Quebec Ry. — 50 à 14 3-8.	
Rich. & Ont. — 5 à 111 1-2.	
Shawinigan — 25 à 137 3-4, 25 à 138 1-2.	
Twin City — 5 à 109.	
Winnipeg Ry. — 5 à 108 1-2.	
Steel Co. of Can. — 25 à 18 1-4.	
B.C. Packers — 5 à 135, 50 à 134.	
Canada Cement — 15 à 30, 50 à 29 1-2, 25 à 29 1-4.	
Dom. Textile — 10 à 82 3-4, 25 à 82 1-2, 25 à 82 3-8, 10 à 82 1-2.	
Laurentide — 25 à 168 1-2, 25 à 168 3-4.	
MacDonald — 75 à 18, 25 à 19, 155 à 19 1-2, 5 à 20, 100 à 20 1-2, 5 à 20 1-4, 50 à 20 3-8.	
Spanish River — 5 à 14 1-4, 1 à 15.	
Steel Corp. — 100 à 39 1-2.	
Ames Holden — 100 à 58 1-4.	
Can. Car. Pref. — 10 à 100.	
Canada Cement pref. — 5 à 92 3-4.	
Dom. Iron pref. — 20 à 91.	
MacKay pref. — 20 à 67 1-2.	
Sher. Williams pref. — 10 à 100 1-4, 10 à 100, 3 à 100 1-4.	

On a traité, à la Bourse, \$1,000 à 10-8, Mont. Tram. Deb., \$1000 à 78.
Banques — Commerce, 15 à 204; Nova Scotia, 20 à 260; 2 à 260; Union, 5 à 140.
Mines — Crown Reserve, 300 à 1.75, 50 à 1.75; 200 à 1.78.
Tram. Power — 100 à 41, 25 à 40 3-4; 30 à 40 1-2, 25 à 40 3-8, 75 à 40 1-4; 50 à 40 3-8, 25 à 40 1-2, 50 à 40 3-8.
Way. Com. — 25 à 24, 100 à 24 1-4, 25 à 24 1-2.
Nat. Brick — 10 à 47 1-2.
Way. Bonds — \$500 à 73 1-4, \$1,500 à 73 1-2.

LE MEURTRE DE MARTIN

L'UN DES MEURTRIERS, HARRY SCHAEFER, SE LIVRE A LA POLICE DE NEW-YORK.

(Service de la Presse Associée)
New-York, 22. — Un jeune homme qui dit se nommer Harry Schaefer est entré au poste de police ce matin et a dit :

"Je comprends que vous me cherchez au sujet du meurtre de Martin. Je viens me livrer."

On l'a arrêté sous l'accusation d'homicide.

Le 17 août dernier, la police poussa le cri d'alarme dans tout le pays demandant l'arrestation de deux hommes qui avaient commis le meurtre de William G. Martin, millionnaire de Toronto. Martin était venu à New-York pour acheter des stocks. On le trouva mort étranglé dans sa chambre d'hôtel. Il avait les mains attachées derrière le dos. Sa montre, sa chaîne, deux bagues en diamants, une épingle à cravate et de l'argent lui avaient été enlevés. Les circulaires envoyées partout décrivaient les meurtriers comme étant Harry Schaefer alias Schaffer, alias Murray, âgé de 20 ans, peintre de son métier, et Michael Sirrco alias Sargo. La police dit, dans le temps, que les deux individus avaient été vus à l'hôtel qui se trouvait à l'extrémité de la rue.

LA NAVIGATION SUR LES GRANDS LACS

(Service de la Presse Associée)
Detroit, Mich., 22. — M. Wm Livingston, président des compagnies de transport sur les Grands Lacs, vient de soumettre son rapport annuel. Il dit que l'année 1913 a brisé tous les records tant au point de vue de la quantité des marchandises transportées qu'à celui des désastres maritimes.

C'est à la fin de novembre que les catastrophes se sont surtout produites. 235 personnes ont perdu la vie au cours des tempêtes qui ont soulevé les lacs.

On a transporté 49,070,478 tonnes de minéral et une forte quantité de charbon et de céréales.

LES COMPAGNIES TRANSATLANTIQUES

(Service de la Presse Associée)
Paris, 22. — Les délégués à la conférence maritime du Nord-Américain, qui ont réorganisé aujourd'hui une combinaison par laquelle ils mettent de côté la ligne Hambourg-Amérique. Ils ont ensuite publié un avis qu'ils étaient prêts à lutter contre cette concurrence.

Annexe de l'Édifice Power PRÊTE À OCCUPER LE 1er MAI

---Bureaux simples ou en suite.
De 300 pieds à 10,000 pieds.

---Pour l'homme qui désire un seul bureau ou la corporation qui a besoin d'un étage entier.

---L'édifice à bureaux le plus central de la ville, à prix très modérés, comprenant la lumière, le chauffage et le service de concierge

---Cinq Ascenseurs.

---Mettez-vous en relations avec nous aujourd'hui et faites venir notre représentant avec des plans.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

L'exécutif de la Chambre est réélu par acclamation. — La mise en nomination des Conseillers. — La mort de lord Strathcona. — Conférence de M. J. Wood Pogue.

Hier soir avait lieu la réunion mensuelle des membres de la Chambre de Commerce de Montréal. L'assemblée était nombreuse. On remarqua quelques absences. D'abord, pour écouter la conférence de M. J. Wood Pogue, vice-président de la Sheldon Business School.

MISE EN NOMINATION

L'ordre du jour comportait la mise en nomination des candidats au Conseil de la Chambre. Disons, tout d'abord, que l'exécutif, sans une seule exception, fut réélu. Il se compose comme suit :

Adjoint Fortier, président ; S. D. Joubert, 1er vice-président ; Frank Puzé, 2ème vice-président ; Georges Gonthier, trésorier ; W. U. Bolvin, secrétaire. Les autres conseillers sont : Léon Garneau, C.R., réélu, et E. F. Surveyrer, C.R. Ce dernier succède à M. Louis Loranger, C.R. Le conseil d'arbitrage est composé de MM. le lieutenant-colonel A. E. La-brecque, Adélard Fournier, H. Laporte, Joseph Contant, Daniel Masson, L. E. Geoffrion, A. Chabot, C. H. Catell, Isidore Préfontaine, S. Perrault, Fred. C. Larivière.

Les anciens présidents furent également réélus membres ex-officio du Conseil, de même que les anciens vice-présidents et trésoriers. L'élection des 20 membres du Conseil aura lieu le 9 février. Voici la liste des 38 candidats mis en nomination : MM. F. E. Fontaine, Victor Tardif, C. E. Racine, Louis Perron, J. B. Baillargeon, J. N. Cabana, L. C. de Tonnancourt, E. Gauthier, Henri Viau, H. G. Biss, W. I. Gear, J. F. Loisel, Alfred Lambert, C.E. Martin, Alex. Desmar-leau, J. T. Armand, Joseph Elhier, J. A. E. Gauthier, J. N. Chevrier, J. O. Labrecque, Ludger Gravel, A. P. Frigon, Léon Gagné, Albert Hudon, Emile Rolland, Joseph Filiatrault, L. O. d'Argencourt, J. O. Gareau, A. L. Caron, Eugène Tarte, N. Simon-neau, Rodolphe Bédard, J. E. C. Daoust, Duncan McDonald, N. T. Gagnon, J. T. Gauthier, Arthur Berthiaume, Alfred Jeannotte.

RESOLUTIONS DE CONDOLEANCES

Le secrétaire donne ensuite lecture de la résolution suivante :

Que les membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal ont appris avec un profond regret la mort de l'illustre Canadien qui fut lord Strathcona et Mount Royal, dans la vie a été remplie jusqu'à la fin d'honneur et de travail ;

Que la Chambre de Commerce tient à reconnaître que, dans lord Strathcona, le Canada et tout l'Empire britannique perdent un de ses hommes les plus éminents dans le monde politique, dans le monde financier, et que les œuvres d'éducation et de charité perdent aussi, en lui, un bienfaiteur insigne ;

Que de plus la Chambre de Commerce du district de Montréal exprime sa douleur de la disparition de lord Strathcona qui avait honoré en acceptant d'être comte toute sa vie au nombre de ses membres ;

Que copie de la présente résolution soit adressée à la baronne Strathcona, son unique fille, en l'assurant de la part que la Chambre de Commerce du district de Montréal prend dans son deuil et celui de tout le pays.

CONFERENCE DE M. POGUE

M. Adélard Fortier, le président réélu, présente ensuite M. Pogue en termes très élogieux. Le conférencier est vice-président et gérant-général de la Sheldon School of Business Science de New-York. Il a parlé du "Parfait homme d'affaires".

Au début, il félicite les hommes d'affaires canadiens, descendant des Français, d'avoir su se placer bien haut dans le monde commercial de ce pays. Ils ont réussi jusqu'ici ; mais ne peuvent-ils réussir davantage ? Un homme ne doit s'arrêter dans la marche du succès que lorsqu'il est au faite de l'échelle.

Le conférencier fait ici un splendide portrait de lord Strathcona qui laisse derrière lui la réputation d'un des plus grands hommes d'affaires que le monde ait connus.

Strathcona a commencé au bas de l'échelle. Pauvre et sans influence, il a réussi, à force d'énergie, de travail, d'honnêteté et d'initiative à s'élever au premier rang de ses contemporains.

Tout homme d'affaires, tout individu qui se lance dans une entreprise commerciale, doit d'abord connaître les grandes lois qui régissent le monde des affaires. Or, l'entreprise ne deviendra un succès que si celui qui se met à l'oeuvre est un homme parfait ou au moins un homme qui ne craint pas de se perfectionner.

Les quatre choses qu'il faut pour cela sont les suivantes : L'homme

d'affaires doit d'abord se connaître lui-même ; il doit connaître ses affaires, il doit ensuite apprendre à connaître, à distinguer et à apprécier ses employés, et finalement il doit mettre en pratique ce qu'il sait.

Le conférencier développe longuement ces quatre points. Un commerçant, un financier, doit chercher à connaître au juste ses aptitudes et capacités, afin de ne pas devenir une faillite.

Lorsqu'il aura bien choisi le genre de commerce à exercer, il devra s'y lancer hardiment et pour suivre son chemin avec ténacité. M. Pogue cite ici le cas du grand manufacturier d'automobiles Ford, qui, il y a dix ans, n'était rien, et qui finalement a trouvé sa voie et a fait une immense fortune. Aujourd'hui M. Ford est à sa place. Il réussit à merveille. C'est en plus un industriel qui sait apprécier ses hommes. Tous ses employés reçoivent un salaire de cinq dollars et plus par jour.

M. Ford a compris le grand principe qu'un commerçant ou industriel n'a de bons employés que lorsqu'il sait leur accorder un salaire en proportion avec leur mérite et leur valeur.

Dans la seconde partie de sa conférence, M. Pogue a expliqué à son auditoire un certain nombre de principes dont l'application mène au succès. L'homme d'affaires, lorsqu'il a la santé, doit la bien ménager. Il doit en plus développer son intelligence chaque jour davantage et finalement il doit mettre de l'enthousiasme dans l'accomplissement de ses entreprises. C'est le feu sacré qui assure le succès. Il faut avoir confiance en soi et agir toujours avec une volonté qui ne plie pas.

À la suite de sa conférence, M. Pogue a annoncé qu'il laisserait deux de ses associés à Montréal pour continuer son œuvre d'éducation commerciale, sous la direction de M. J. A. Beaudry, secrétaire des Marchands-Détailistes.

M. Adélard Fortier, en remerciant le conférencier et en le félicitant de sa conférence, a exprimé l'espoir que ces cours d'instruction commerciale seraient aussi donnés en français. M. Pogue a assuré le président de la Chambre de Commerce que ses vœux seraient exaucés.

LE CONCERT YSAÏE-GERARDY

Leurs Altesses Royales accordent leur patronage aux deux artistes.

Leurs Altesses Royales, le Duc et la Duchesse de Connaught, viennent de donner une preuve évidente du haut degré d'estime qu'ils ont pour les grands virtuoses YsaÏe et Gerardy en accordant, avec le plus grand empressement, leur très distingué patronage au remarquable concert que ces deux illustres artistes doivent donner à Montréal au théâtre Princesse le lundi 16 février prochain.

Il est entendu que le concert YsaÏe-Gerardy, le plus bel événement musical que nous ayons eu à Montréal depuis des années, sera un succès énorme. Le patronage royal contribuera à en relever encore l'importance et l'éclat et nous croyons bien que cette soirée unique établira un véritable record dans les annales musicales de Montréal.

LE JUGE FELIX HEBERT DU RHODE-ISLAND

(Service particulier)

Providence, R.I., 21. — Le gouverneur Aram J. Pothier et le général Charles A. Wilson, "boss" républicain de l'Etat du Rhode-Island, viennent de terminer entre eux une lutte des plus vives au sujet de l'élection du juge Felix Hébert, de la cour de district.

Le gouverneur du Rhode Island a finalement triomphé dans la lutte en faveur de notre compatriote.

Le général Wilson, en sa qualité de chef du parti, a travaillé de toutes ses forces durant la lutte, en vue de faire obtenir à M. William Champlin, frère du sénateur de ce nom, le poste de juge occupé par M. Hébert, poste qui comporte un salaire de \$5000 par année.

Le gouverneur Pothier a engagé le combat en faveur de M. Hébert. Comme résultat de l'intervention de M. Pothier, le juge Hébert a été élu à l'unanimité des suffrages.

DÉPÊCHES MONDIALES

RÉSUMÉ TÉLÉGRAPHIQUE

QUADRUPLE CRIME

New-York, 21. — Julius Steinhain, interprète, sa femme et ses deux jeunes filles, ont été trouvés morts cet après-midi à leur résidence, sur le Bronx.

Le mari, après avoir fait un pacte avec son épouse, commit son triple meurtre, puis il se suicida.

Un billet, trouvé par les voisins, dans la demeure de Steinhain, donnait force détails sur les motifs qui l'ont poussé à se rendre coupable de cet acte infâme.

EGLISE ANEANTIE

Pittsburg, Penn., 21. — Une alarme générale a causé tout un émoi hier midi dans la ville. Les pompiers étaient appelés pour lutter contre un incendie qui a détruit de fond en comble l'église catholique de Sainte-Agnès, coin de la 5ème avenue et de la rue Brady. À côté de l'église se trouve l'école publique et les 600 élèves purent se sauver sans accident.

En moins d'une heure, le feu activé par un grand vent avait fait son œuvre. Les flammes traversèrent la rue et 12 résidences furent endommagées. Le presbytère et la magnifique école publique sont en partie détruits.

"A-7" EST RETROUVE

Plymouth, 21. — Le sous-marin "A-7", disparu vendredi dernier pendant les manœuvres dans la baie de Plymouth, a été localisé par 200 pieds de fond.

L'HUILE DANS L'ALBERTA

Londres, 22. — Hier midi, après un déjeuner au Royal Colonial Institute, M. E. H. Cunningham Craig, ancien géologue de l'île Trinidad, a parlé de la possibilité de trouver des huiles dans l'Alberta. Il a certifié qu'il y aurait une richesse à exploiter là-bas. M. Craig a visité le Canada il y a une couple d'années et il est certain de ce qu'il avance.

NOUVELLE GREVE A LONDRES

Londres, 22. — 7,000 hommes employés à charger le charbon sur les wagons de chemins de fer se sont mis en grève hier. Ils n'ont pas même donné d'avis. Le motif est l'obtention d'une augmentation de salaires.

LES VERTUS DU RADIUM

Washington, 22. — T. R. Henahan, commissaire des mines du Colorado, a vivement protesté contre l'interdiction des prospecteurs sur les terrains contenant du radium. Il faut que ce précieux métal soit découvert en plus grande quantité ; il guérit le cancer et les expériences des médecins prouvent qu'il guérit bien d'autres maladies.

UNE HONTE POUR NOTRE SIECLE

Venise, 22. — Le cardinal Aristide Cavallari, successeur du pape actuel comme Patriarche de Venise, dans une lettre circulaire, a sévèrement condamné le Tango. On croit que cette lettre a été inspirée par le pape lui-même. Les termes de la lettre sont sévères. Le Tango est condamné comme la plus immorale des danses et comme la "honte de notre temps". Le cardinal ordonne aux prêtres de refuser l'absolution à ceux qui, ayant dansé le Tango, ne promettent pas d'y renoncer.

LE "HERALD" SE REORGANISE

Le "Herald" se réorganise, témoin l'annonce qu'on trouve aujourd'hui en page de rédaction, au-dessus du Premier-Montreal.

M. Fleetwood H. Ward, gérant-général, annonce qu'on aura besoin d'hommes d'expérience en journalisme pour les divers services et il commence par demander un chef de personnel. Le postulant devra avoir au moins dix ans d'expérience du journalisme et avoir une réputation inattaquable.

PEUT-ON SURVOLER L'ATLANTIQUE ?

Londres, 22. — Claude Graham-White, qui il y a deux longues années son intention de survoler l'Atlantique, grâce à l'aide financière d'Otto H. Kahn et de plusieurs autres sportsmen, aura probablement un rival dans Orville Wright qui, de concert avec Harry Atwood, tente à mettre son projet à exécution.

M. Graham-White espère pouvoir traverser l'Atlantique au cours de l'été de 1915. Il estime que ce voyage aérien peut être fait dans 40 à 60 heures.

LE CONSTABLE REID FAIT DES AVEUX ET DIT QUE LE COM-PILOT A ETE TRAME DANS LE BUREAU DE L'AVOCAT HAGEL

Winnipeg, 22. — Le constable Reid, l'un des gardiens de Krafchenko a fait une confession complète, hier, et a impliqué dans le complot formé pour son évocation, Percy Hagel et John Westlake.

Buxton a déjà fait une confession semblable, et accuse Hagel et Reid lui-même. Reid a demandé lui-même à être questionné et a fait son aveu de plein gré.

Flower, l'autre gardien de Krafchenko, a expliqué sa conduite, et est exempté de toute complicité. Le témoignage rendu, hier, par Reid, est un démenti à sa première déposition. Lorsqu'on l'eût assuré que le coup qui devait lui rapporter \$60,000. Mais les autorités du C. N. R. avaient été averties de ce qui se préparait et avaient pris leurs précautions en changeant le mode de paiement de leurs employés. On ne sait pas encore d'où est venu l'avertissement.

ENTREE EN RELIGION

Soixante-huit jeunes filles, dont pas une n'a encore vingt et un ans, revêtiront demain après-midi l'habit religieux des RR. SS. Sainte-Anne, pendant que cinq autres prononceront leurs derniers vœux.

La cérémonie aura lieu dans la chapelle du noviciat à Lachine.

Vendredi est Jour d'Occasions chez DUPUIS

L'ARGENT N'A JAMAIS VALU PLUS

QU'il vaut actuellement dans nos ventes d'écoulement de janvier. Vous trouverez des occasions d'économie partout. Nous prenons l'inventaire à la fin de janvier. C'est dans notre intérêt d'écouler le stock autant que possible d'ici là. C'est votre intérêt de visiter notre magasin tous les jours et de prendre avantage des occasions d'économie sans précédent que nous offrons.

COUPONS DE TOILES ET FLANELLETES

Coupons de Toile à Nappes Blanchie et Non Blanchie

Un grand assortiment de toile à nappes damassée blanchie et non blanchie, aussi toile écossaise. Largeurs et qualités assorties. Longueurs de 1 1/2 à 3 1/2 verges. Valeurs de 75c à \$2.50, pour être vendues à la MOITIE DU PRIX.

COUPONS DE FLANELLETTE UNIE ET RAYÉE, longueurs assorties. Valeurs jusqu'à 75c chacun. Votre choix à

39c

COUPONS DE FLANELLETTE ANGLAISE ET CANADIENNE, unie ou rayée, aussi flanellette fantaisie, et quelques coupons de flanelle unie. Valeurs jusqu'à \$1.25. Votre choix

69c

FOURRURES

Toutes nos fourrures vendues à 20%, 35% et 50% de réduction sur les prix marqués.

Dupuis Frères
LE MAGASIN DU PEUPLE

J. H. DUPUIS, Président H. DE WAELHENS, Vice-Président A. J. DUBAL, Directeur-Général

FOURRURES

Toutes nos fourrures vendues à 20%, 35% et 50% de réduction sur les prix marqués.

Une Vente de Coupons de Soie à Moitié Prix

Des centaines de coupons de soie à la moitié de nos prix déjà réduits. Parmi les différentes sortes de soie, il y a le satin duchesse, la soie messaline, paillette, tamaline, unies ou fantaisie, largeurs de 20 à 40 pouces. Ces coupons peuvent servir avantageusement pour ouvrages de fantaisie, garnitures, blouses, etc. Longueurs variant de 1/2 à 4 verges. En vente, vendredi, à la moitié du prix marqué sur l'étiquette.

TAFFETAS DE LAINE NOIR RAYE

SOIE, DE 75c POUR 39c

Cinq pièces de taffetas de laine noir rayé soie, en deux très jolis dessins. Toujours en faveur pour blouses, robes d'après-midi, etc. Valeur régulière de 75c, Vendredi 39c

COUPONS de Tissus Lavables presque pour rien

200 coupons comprenant linon blanc, indienne, chambray, guingam, zéphyr, coton blanc, organdie, soisette, etc., etc. Bonnes longueurs pour blouses, chemises, etc. Valeur jusqu'à 25c la 73c

Entre deux âmes

(Suite)

Elle le regardait avec un si visible effarement qu'il ne put s'empêcher de rire.

—Voyons, Valdez, on croirait que je vous raconte la chose la plus extraordinaire qui soit ?

—Mais en effet ? Je ne connais rien du monde, je ne saurais pas du tout recevoir vos hôtes . . .

—Oh ! cela ne m'inquiète guère ! Vous êtes une grande dame, et en deux mots je me charge de faire de vous une femme du monde non pas telle que les têtes vides et les âmes futilles que vous verrez évoluer autour de vous, mais telle que la je comprends — ce qui est tout autre chose.

Valdez ne s'attarda pas à percer le sens obscur de ces paroles. Le divin de son mari, ce prochain chan-

gement d'existence qu'il lui annonçait de l'air le plus naturel du monde la jetait dans un véritable ahurissement.

—Mais vous avez votre mère ?

—Ma mère sait fort bien, naturellement, que du moment où je suis marié, c'est ma femme qui doit tout diriger chez moi et recevoir nos hôtes. N'ayez donc aucune inquiétude à ce sujet. Tout se passera parfaitement, je vous le garantis. Il va falloir aussi vous occuper de vos toilettes . . .

Il enveloppait d'un coup d'oeil investigateur la jupe de lainage beige et la chemisette de batiste claire que portait la jeune femme.

—Chez qui avez-vous fait faire cela ?

—Je fais travailler depuis quelque

temps une petite couturière de Vrin-

—Mais qui vous habille fort mal. Faites-la travailler tant qu'il vous plaira, je suis loin de m'y opposer, mais ne portez pas cela, donnez-le à qui vous voudrez.

—J'irai à Angers, chez . . .

—Non, je vous conduirai à Paris, chez la couturière de ma mère. En même temps vous choisirez tout le trousseau et les accessoires. Nous verrons cela dans une quinzaine de jours. Donnez-moi donc, maintenant, des nouvelles de tous les vôtres ?

—J'ai reçu ce matin une lettre de Roland. Tout va bien là-bas, ma mère reprend des forces. Mais lui, le pauvre garçon, est désolé.

M. de Ghiliac, tout en écartant une branche qui menaçait le chapeau de sa femme, demanda d'un ton d'intérêt :

—Pourquoi donc ?

—Mon père se refuse absolument à le laisser entrer au séminaire.

—Ah ! en effet, il m'en avait parlé. Je comprends un peu qu'il ne soit pas très satisfait de voir cette vocation à son fils aîné.

—Mais il a d'autres fils ! Et quand même, puisque Roland se sent réellement appelé de Dieu, ce sacrifice est un devoir pour lui, en même temps qu'il devrait lui paraître un honneur.

—Votre père voit les choses sous un jour différent. J'espère pour Roland que tout finira par s'arranger.

Il m'a paru charmant, très sympathique. Dites-lui donc que je compte sur lui, en septembre, en même temps que sur votre père, puisque, malheureusement, en sleeping, peut-être ?

Cependant, en sleeping, peut-être ?

—Je ne le crois pas. L'idée seule de bouger des Hauts-Sapins la rendrait malade. Puis l'existence ici se fait fatigante pour elle et préjudiciable aux enfants, à Marthe surtout, qui se laisserait facilement griser par le luxe et les mondanités. Je vous remercie beaucoup, Elie . . .

—Oh ! je vous en prie ! Il est trop naturel que je cherche à vous procurer le plaisir d'avoir tous les vôtres autour de vous. Mais puisque vous le jugez impossible pour le moment, nous verrons autre chose, plus tard . . .

Tiens, la Reynie est ouverte ! Au fait, il me semble que Mme de Brayles m'a dit qu'elle devait y passer quelques jours pour indiquer d'urgentes réparations à faire.

Il désignait une petite villa entourée d'un jardin coquet, et située à la lisière du bois.

—Ah ! la Reynie appartient à Mme de Brayles ?

—Oui . . . Tenez, la voilà ! Sur la route ombragée arrivait une charrette anglaise conduite par une jeune femme. Sous le tulle blanc de la voilette, deux yeux s'attachaient fiévreusement sur Valdez.

Les mains qui tenaient les guides arrêtaient d'un geste nerveux le po-

ney, quand la voiture fut à la hauteur du marquis et de sa femme.

Avec son plus aimable sourire, Robert répondit au salut de M. de Ghiliac et à la présentation de Valdez.

—Vous venez pour vos réparations, Robert ? interrogea Elie.

—Il le faut bien ! Quel ennui pour une femme seule ! Mais je repars après-demain. J'ai tout combiné de façon à être rentrée à Paris pour la première de la "Nouvelle Sapho". Naturellement, je vous y retrouverai !

—Elle que voulez-vous bien que me fasse la "Nouvelle Sapho" ? Arnelles est défectueux à cette époque de l'année, et je compte bien ne pas le quitter avant l'hiver.

Ces paroles devaient être stupéfiantes pour Mme de Brayles, à en juger par l'expression de sa physionomie et par le geste de surprise qu'elle ne put retenir.

—Vous allez rester à Arnelles ?

A cette époque ? . . . En pleine saison mondaine ?

—Et pourquoi pas ? La saison mondaine m'est fort indifférente, je vous assure. Peut-être irai-je passer quelques jours en Autriche, chez Claude, et jeter en même temps un coup d'oeil sur mes propriétés de là-bas. Mais ce voyage lui-même est peu probable ; je préfère demeurer à Arnelles, où je me suis infiniment et où j'ai fort à travailler.

Les lèvres de Robert se serrèrent nerveusement.

—Quel être sérieux vous êtes ! dit-elle avec un sourire forcé. Je croyais que vous ne pouviez souffrir la cam-

pagne ?

—N'est-il pas permis de changer de goûts, en vieillissant surtout ?

Robert eut un petit éclat de rire.

—Que parlez-vous de vieillir ! On ne veut donner même pas son trente ans ! . . . Mais c'est Guillemette qui a grandi et changé ! Jamais je ne l'aurais reconnue !

—Valdez fait des miracles, dit M. de Ghiliac en passant un doigt caressant sur la joue rosée de la petite fille.

Une lueur brilla sous les cils pâles de Mme de Brayles.

—Je m'en aperçois . . . Eh ! qu'est-ce que cela ? Est-ce vous aussi, madame, qui avez transformé Benaki ?

Elle montrait le négroïde qui venait d'être démasqué par un mouvement de Valdez, derrière laquelle il s'était dissimulé. Benaki avait une particulière antipathie pour Mme de Brayles, et esquissait, tant qu'il le pouvait, la caresse qu'elle lui donnait généralement.

—Non ! ce n'est pas moi, répondit Valdez en souriant. Mais mon mari a jugé avec raison qu'il était temps de lui enlever ses atours de sauve-geon.

—D'autant plus que nous allons en faire un petit chrétien, ajouta M. de Ghiliac en donnant une tape amicale sur la joue de l'enfant. Mais nous

Pour faire repousser et recolorer les cheveux gris

La prodigieuse CHEVEURINE DE PARIS

est le seul remède réellement efficace

Etant une nourriture puissante tous les éléments nécessaires à la vie et à la coloration des cheveux ; elle rend infailliblement la couleur naturelle, soit châtaine, brune ou noire à tous les cheveux gris, blancs ou fanés—elle nettoie et stimule le cuir chevelu, détruit les pellicules, le démangeaison, arrête ainsi de blanchir et de tomber les cheveux et les fait repousser d'une manière naturelle cela à tout âge, dans tous cas—ce n'est pas une teinture.

En vente dans toutes les pharmacies à 50c la bouteille.

Essai Gratuit Pour convaincre les incrédules, nous envoyons gratuitement à tous ceux qui nous l'ont demandé un paquet d'essai. Il suffit d'envoyer votre adresse avec 10c pour payer les frais de poste et emballage et vous en recevrez un par le retour de la même, à nos propres frais.

Adressez : COOPER & CO., Dept. 72, 219 rue des Commissaires, entre Saint-Sulpice et Place Royale, Montréal.

PATENTES

PIGEON, PIGEON & DAVIS

718 RUE ST-JACQUES, MONTREAL, TEL. 224

Ce journal est imprimé au No. 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publication" (responsabilité limitée), Henri Bousquet, directeur-gérant.

Vous retenons là, Robert . . . Vous verrez-nous à Arnelles, avant votre départ ?

—Oui, j'irai vous voir demain . . . si je ne dois pas vous déranger, madame ?

—Mais pas du tout, je serai heureuse, au contraire, de faire plus ample connaissance avec vous, dit gracieusement Valdez.

—A bientôt donc.

Elle tendit la main à Elie et à Valdez, et remit

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Heun et Harlow, 35 rue Notre-Dame Est. R. de Neale, géant.

Aujourd'hui maximum : 7
Minimum : 2
Même date l'an dernier : 2
Même date l'an dernier : 15

BAROMETRE
Sh. matin, 36.10; 11h. matin, 36.05;
midi, 36.03.

DEMAIN

Beau et frais.

(Service de la Presse Associée)
Toronto, 22 — Il fait froid dans la plus grande partie du pays. La température est au-dessous de zéro à Parry Sound, à Kingston, à Ottawa, à Lac, à Baie George, à Ottawa et à Saint-Laurent. À Assiniboia, il fait froid aujourd'hui. Demain, neige. À Saint-Laurent et à Galt, à Beau et froid aujourd'hui. Demain, neige. Provinces Maritimes : À Assiniboia et à Galt, à Beau et froid aujourd'hui et demain. À Saint-Laurent et à Galt, à Beau et froid aujourd'hui et demain, neige.

VENDREDI, 23 JANVIER

Epousailles de la bienheureuse V. M. Levesque et de M. J. C. Walsh.
Coucher du soleil : 4 heures 54.
Lever de la lune : 1 heure 52.
Du 21 au 24 : brouillard, humide.

LES RENOUVELLEMENTS D'ABONNEMENTS

Les abonnements au Devoir expirent, pour la plupart, entre le dix et le quinze janvier.
Nos lecteurs épargneraient un travail considérable à l'administration du Devoir s'ils nous adressaient leur réabonnement sans attendre l'envoi de leur note.

SIMPLE QUESTION ?

"Les électeurs se laisseront-ils longtemps encore conduire sans plus connaître leurs bergers que les bestiaux qu'on pique aux flancs, et qui marchent ?"
C'est là la conclusion d'un article que tout le monde aura intérêt à lire dimanche dans le Nationalist.

LORD STRATHCONA DANS WESTMINSTER

(Service de la Presse Associée)
Londres, 22. — Le duc de Westminster, qui est Lord Strathcona, est inépuisable dans l'abbaye de Westminster. L'évêque Ryle disait hier soir que ce vœu serait probablement exaucé.

MORT SUBITE D'UN AVIATEUR

(Service de la Presse Associée)
New-York, 22. — Charles K. Hamilton, qui avait acquis une belle réputation en volant de New-York à Philadelphie et retour, est mort subitement hier à sa résidence ici. M. Hamilton a succombé à une hémorragie interne. Il était âgé de 28 ans.

L'EPIDEMIE DE VARIOLE

(Service de la Presse Associée)
Chutes Niagara, 22. — Le bureau de santé a émis un ordre hier soir à l'effet de fermer tous les théâtres de la ville car une épidémie de variole vient de se déclarer. 79 maisons sont en quarantaine et 29 patients, atteints de la maladie, sont à l'hôpital civique. On a ouvert partout des dispensaires où les personnes sont invitées à se faire vacciner.

UN SERRE-FREIN SE TUE

Bellefleur, Ont., 22. — James J. Lucas, de cette ville, a été tué accidentellement à Brighton, mardi soir. Il était employé comme serre-frein à la compagnie du Grand Tronc. Il était âgé de 22 ans et célibataire. C'est en voulant sauter d'un convoi en marche qu'il a été frappé par une locomotive venant en sens inverse et tué instantanément.

LES JEUDIS DE LAVAL

Ce soir, à 8 heures 15, à la salle de la bibliothèque de l'Université Laval, M. Ed. Montpetit, professeur de législation financière, reprendra la série de ses conférences.
Il étudiera spécialement l'organisation et le fonctionnement de la Banque de France.

L' " EGLANTINE " A SOMBRE

(Service de la Presse Associée)
Gloucester, Mass., 22. — La compagnie de la goélette "Eglantine" vient d'apprendre la nouvelle que ce bâtiment avait sombré devant les côtes de la Nouvelle-Ecosse. L'équipage, composé de 18 hommes, est sain et sauf.

EN COUR DES SESSIONS

Un nommé Hubert Leroux, trouvé coupable d'avoir volé la somme de \$35.00 à main armée, a été condamné ce matin par le juge Bazin à cinq ans de pénitencier.

MORT D'UN INVENTEUR

(Service de la Presse Associée)
Saxe, 22. — Robert Zahn, de Saxe, est mort hier à Leipzig, à la suite d'une opération. Il était l'inventeur d'une machine à broder. C'était l'un des plus grands manufacturiers allemands.

DEMAIN

L'ETUDIANT paraîtra demain. Voici le sommaire :
"En marge de la loi des quatre ans" — Jacques Herlihy.
"Justice et fraternité" — Léon Mercier.
"L'anglais dans nos collèges classiques" — Eugène Lacombe.
"Séances" — J. E. Lefebvre.
Les mondes universitaires : sport, finances, poésie, gai, etc., par Herlihy, Rikun, Lefebvre, Fantasio.

A LIRE :

PAGES
— M. Gouin veut s'enfermer !
— Député rouge dégoûté !
— Entrevues de M. J. C. Walsh.
PAGE 3
— Dans les filets de l'Agence Burns. Comment a été tramée l'affaire de Québec.
— Le reporter mystérieux.
— Et beaucoup d'autres choses.

M. GOUIN DEMANDERA UNE ENQUETE

M. ACHILLE BERGEVIN LANCERAIT UNE BOMBE

En attendant, les révélations tombent comme une douche glacée. — "C'est Bob Rogers qui a machiné ça !"
M. Mousseau prêt à aller devant ses électeurs

LE NID EST VIDE, LES OISEAUX SONT ENVOLES

La "Martin & Company Contractors" — lisez l'agence Burns
— a évacué ses somptueux bureaux de l'Édifice Duluth.
— Le reporter n'est plus mystérieux

CONCORDIA NE CRAINT RIEN !

(De notre envoyé spécial)

Québec, 22. — C'est Sir Lomer Gouin lui-même qui assure-t-on proposera cet après-midi qu'une commission soit instituée dans le but de faire une enquête complète sur les allégations du "Daily Mail". Le "Chronicle" reproduit ce matin les nouvelles révélations du "Daily Mail" et ces révélations ont jeté une nouvelle douche d'eau froide sur ceux qui espéraient voir toute l'affaire résulter en un fiasco.

L'honorable Achille Bergevin, l'un des compromis, ferait éclater une bombe à la suite des accusations portées contre lui.

DES IRREGULARITES

On a découvert plusieurs irrégularités dans la composition du bill de la Montreal Fair Association of Canada. C'est ainsi que les défectives de l'Agence Burns, qui ont fait figurer des noms fictifs dans le bill en question, 158, sont passibles d'emprisonnement d'après l'article 136 du paragraphe 3, art. 132 section 4, titre 2 des statuts révisés de 1909.

L'article dit que le fait de falsifier ou d'altérer illégalement des pétitions présentées ou produites devant la Chambre ou le comité, ou le fait d'apposer ou de souscrire le nom d'une personne sur ces documents ou pétitions dans le dessein de tromper ou d'induire en erreur, devient passible d'un emprisonnement pour telle période de la session alors tenant, qui est déterminée par la Chambre qui s'est réunie de cette infraction.

De plus on reproche au "Daily Mail" d'avoir dit que les promoteurs du fameux bill ont réussi à faire sanctionner leur mesure quand en réalité le lieutenant-gouverneur n'a pas encore apposé sa signature au bill 158.

UNE DOUCHE GLACEE

À une heure ce matin, aussitôt après l'ajournement de la séance, le cabinet s'est réuni et a discuté la ligne de conduite à prendre relativement aux accusations du "Daily Mail". Chez les députés libéraux ce matin on prétend que toute l'affaire a été montée par Bob Rogers, et que cette machination a pour but de préparer le sentiment populaire de la province de Québec à la veille des élections générales, car à la suite de cette affaire on prétend que le gouvernement Borden a bien l'intention d'appeler au peuple dès l'automne prochain.

M. MOUSSEAU PRET A DEMISSIONNER

M. J. O. Mousseau, député de Soulanges, démissionnera-t-il ?
Cette question fait l'objet des conversations ce matin dans les couloirs du Palais législatif. Un député libéral qui connaît peut-être les intentions de M. Mousseau nous dit :
"Je crois que notre ami Mousseau n'hésitera pas à démissionner une commission d'enquête relativement aux accusations portées contre lui et ses collègues. Je crois aussi qu'il ne tardera pas à offrir sa démission comme député de Soulanges et demandera au premier ministre de lui faire la faveur d'ouvrir immédiatement les portes de la Chambre." M. Mousseau aurait dit : "Le peuple est le meilleur juge de ces choses-là et c'est à mes électeurs que je m'adresserai, malgré que je sois prêt à comparaître devant une commission d'enquête."
— Serait-ce l'attitude du député de Soulanges ?
La rumeur est courante qu'il l'adopte sans hésiter.

ON VA CONNAITRE LES MOTS NOIRS

L'arrivée des malles apportant le "Daily Mail" à Québec, hier soir, a soulevé la curiosité des membres de

Le scandale !

(Résumé pour les gens pressés.)

— M. Gouin, n'ayant pas lu le "Daily Mail" demande le temps de réfléchir.

— MM. Bergevin, Bédard et Mousseau dans le même cas, réclament un répit de 24 hrs.

— Certains députés rouges sont dégoûtés et prêts à rentrer sous leur tente.

— Québec est en ébullition.

— L'affaire a été tramée par l'Agence Burns comme le disait le Devoir.

— David W. Hyland est en réalité Q. B. Biddinger, assistant général de l'Agence Burns.

— Sampson, le pseudo-contructeur enregistré sous la raison sociale Martin & Company est un autre agent secret.

— Un journaliste connu (qu'on ne nomme pas encore) était l'âme de l'affaire.

— L'hôtel de ville serait menacé d'un scandale.

— Un reporter mystérieux, — agent de Burns — y aurait tenu l'œil ouvert.

ou simplement s'abstenir de publier les révélations annoncées, et il avait

annoncé que le directeur du journal accusateur serait à Québec aujourd'hui même. M. Lévesque déclare qu'il n'a eu vent des accusations qui devaient être portées que parce que le personnage en question a pu lui dire.

Le député de Laval déclare qu'il n'a aucune opinion à exprimer dans les journaux à ce sujet et il nous prie d'en avertir le lecteur.

Pendant la plus grande partie de la séance hier soir, M. J. O. Mousseau, député de Soulanges, a été en tête à tête avec M. J. L. Perron et M. Taschereau, ministre des Travaux publics.

DANS LE VAGUE

Québec, 22. — (Dernière heure). — On ne peut guère savoir quelle sera la procédure suivie cet après-midi.

Tout repose sur la teneur de la déclaration que feront ceux qui l'accusent. Après avoir donné leurs explications, ceux-ci devront quitter la Chambre, car ils ne peuvent être présents lorsque leur conduite se discute.

Si la Chambre juge devoir ordonner une enquête, elle peut en charger le comité des privilèges et élections, mais les précédents démontrent que le plus souvent il est nommé dans ces cas un comité spécial. Il est probable que lorsque la Chambre aura pris connaissance des explications, ce comité sera constitué sans délai, s'il est jugé nécessaire.

Il est possible qu'il survienne des complications qui ne manqueraient pas de donner à toute l'affaire une tournure encore plus sensationnelle.

La présentation au Parlement d'un bill de nature à tromper la Chambre constitue une violation des privilèges et une offense grave, et c'est aussi une offense très grave de tenter de corrompre les membres du Parlement en leur offrant de l'argent. Ce sont, si l'on en croit la rumeur, des accusations qui seraient portées contre les accusateurs par ceux qui sont compromis dans cette affaire, parce que les noms des promoteurs du bill 158 sont fictifs et que ce projet de législation a été présenté dans le but de corrompre les législateurs.

ARRESTATIONS

On disait au Palais de Justice, à 2 heures, que des mandats seraient émis contre MM. McNab et Nichols du "Daily Mail".

VOIR NOTRE EXTRA

La Législature qui ont pu lire et entendre les accusations spécifiques portées contre quelques-uns de leurs collègues.

Tout en regrettant que pareil scandale ait éclaté quelques jours avant la clôture de la session, un grand nombre de députés de la droite expriment leur satisfaction de ce que les révélations promises allaient enfin sauvegarder l'honneur de ceux qui n'ont jamais trempé dans des "petites affaires" de ce genre, mais qui subissent la mauvaise réputation que se sont attirée quelques-uns de leurs collègues.

On se montre en général moins loquace depuis que les rumeurs se sont précitées et que l'on connaît maintenant les noms des accusés. M. Turcot, député de Laurier-Montreal, de qui nous voulions connaître l'opinion hier soir, n'a même pas daigné nous répondre.

Hier soir, dans les couloirs, on discutait les chances que peuvent avoir les accusateurs de s'épargner la prison à la suite de révélations d'une nature aussi sérieuse.

M. LEVESQUE N'A PAS D'OPINION A EXPRIMER

M. Lévesque, député de Laval, qui nous communiquait hier soir son opinion sur l'affaire, nous prie de dire que cette opinion était formée sur les rumeurs qui étaient venues jusqu'à lui. Un personnage de Montréal lui avait laissé entendre que le "Daily Mail" devait retirer le lendemain ce qu'il avait dit la veille.

Nous ne sommes pas Burns !

Mais ce que nous savons nous le disons et ce que nous disons nous le savons. Preuve : notre EXTRA d'hier soir qui s'est enlevé comme des petits pains chauds.

Certains journaux qui se disent les mieux renseignés remettent au lendemain des détails sur une affaire de l'importance du scandale de Québec.

Le "DEVOIR" n'attend pas, et en justice pour tout le monde, il expose les deux côtés de la médaille sans retard.

Aussi le "DEVOIR" est-il le journal favori de Montréal et d'ailleurs !

Les autres vont à la pêche.

QUELQUES ENTREVUES.

Le maire et les commissaires n'ont rien à dire.

L'échevin Martin, qui est revenu hier soir d'Ottawa, dit que l'événement peine profondément M. Laurier. Il ajoute qu'on n'a pas le droit de faire de commentaires tant que la preuve n'aura pas été faite.

"Comme vous trouverez des gens qui tiennent pour l'innocence, dit-il, vous en trouverez qui ruineront une réputation pour mille dollars. J'en sais quelque chose, moi, contre qui on a apporté, à la Commission Royale, des affidavits achetés."

L'échevin Poissant affirme que personne n'est à l'abri de la tentation, tout dépend de la façon dont elle se présente. "L'homme le plus honnête du monde, dit-il, acceptera de l'argent si les arguments pour le persuader sont bien présentés et ne sera pas malhonnête, puisqu'il l'aura fait de bonne foi."

LA COMPAGNIE MARTIN ET LA VILLE : A PROPOS DE PAVAGES

Le bruit avait couru que Martin & Cie avaient obtenu un contrat de pavage de la ville et qu'il s'agissait du pavage en blocs de bois croisés des rues Bonsecours et Saint-Sulpice, nous avons fait des recherches à ce sujet à l'hôtel de ville et voici ce que nous avons trouvé :

D'abord, on ne connaît pas ou l'on ne se rappelle pas le nom de Martin & Cie, ni au bureau des travaux publics, ni à celui des commissaires. Il faudrait donc pour le retrouver, si toutefois il existe dans les dossiers, lire toutes les minutes des commissaires depuis le mois de septembre.

Quant au pavage des rues Bonsecours et Saint-Sulpice, il a été fait par la Canada Creosoting Company, C. P. R. Building, rue King, Toronto.

La soumission pour ce pavage, qui était la seule, a été faite par la compagnie, sous ce nom, et porte la signature de E. S. Clements, représentant.

Le contrat a été régulièrement accordé à cette même compagnie qui a été payée.

On a insinué que la Canada Creosoting Company aurait pu transporter son contrat à Martin & Cie ; mais alors celle-ci n'aurait pas pu attendre son but, comme si elle avait obtenu directement le contrat sur sa propre soumission, pour faire l'ouvrage par la compagnie de Toronto, et puis elle n'aurait pas de matériel, tandis que la Creosoting Company a le sien.

A moins qu'il ne s'agisse d'une autre rue et d'un autre contrat accordé à Martin & Cie, ce dont personne ne se souvient.

UN TUE ET QUINZE BLESSES

(Service de la Presse Associée)

Ottawa, 22. — Le train qui a quitté Montréal à 10 heures 30 hier soir en route pour le Sault a déraillé à Meath, près de Pembroke. Une personne a été tuée et quinze autres blessées.

L'accident s'est produit de bonne heure ce matin. Mme J. J. Sammon, de Sudbury, est la personne qui a été tuée.

Elle était sur le train en compagnie de son mari et de son enfant, âgé de deux ans. Le conducteur Carter est au nombre des blessés. Ceux-ci ont été transportés à l'hôpital de Pembroke. Ils se rétabliront promptement car aucun n'a subi de blessures graves. On dit que le train entier a quitté la voie et a roulé dans le remblai.

LA SUCCESSION DES STRATHCONA

(De notre correspondant)

Ottawa, Ont., 22. — Les rumeurs vont train au sujet de la succession de lord Strathcona. A part les noms désignés par le "Devoir", hier, la rumeur parle aujourd'hui de M. Rogers, le ministre des Travaux Publics, de sir William Meredith, juge en chef du premier tribunal d'Ontario, de M. Ames, député de Saint-Antoine, de M. Kemp, ministre sans portefeuille dans le cabinet Borden, de M. Foster, le ministre du Commerce, et de M. McBride, premier-ministre de la Colombie-Britannique. On dit toutefois que M. Rogers n'accepterait pas, mais ses dénégations ainsi que celles de M. Sifton, font fuir des sceptiques.

Le choix du remplaçant de lord Strathcona ne sera pas effectué avant plusieurs jours.

Le duc d'Argyle, ancien marquis de Lorne, et Sir Charles Tupper représenteront le Canada aux funérailles de lord Strathcona.

UN EXTRA VAGANT.

M. Sampson n'était pas, non plus, inconnu chez Concordia. Il avait des notions fantastiques. Il parlait un jour d'obtenir un contrat pour enlever la neige l'hiver, et avait demandé à un employé de la ville de lui fournir des renseignements à ce sujet. Comme l'autre s'étonnait de cette extravagance, lui disant que jamais la Ville ne céderait ses responsabilités sur un travail aussi important de la voirie, l'Américain de répondre : "Je ne suis pas pressé et j'ai de l'argent tant qu'il en faut."

CHEZ LES POLITICIENS

Les quelques opinions que nous avons recueillies ce matin ne peuvent être rapportées à Montréal, on ne semble pas avoir de renseignements. Il y a bien quelques politiciens qui affirment n'avoir aucune raison de soupçonner leurs amis politiques. D'autres disent qu'il s'agit d'une affaire autrement grave que celle du scandale Mercier, et voient déjà entr'ouvert sous les pieds du ministre le tombeau de l'appel au peuple. Les optimistes sont l'exception.

LA DROITE DEMORALISEE.

Un jeune avocat, très observateur, qui arrive de Québec, nous dit que la droite est démoralisée. On ne sait au juste sur quel pied danser.

"Plus blanche que la neige", nous dit-il, on croit les quelques personnes que nous avons interrogées à l'hôtel de ville ce matin. Tous les échevins que nous avons vus à l'Assemblée législative, s'il devait en surgir une de toute cette histoire, avec des pieds nickelés et un front d'airain.

Cependant les reporters présents des physionomies intéressantes. Ils sont impassibles, tandis que seuls deux de leurs confrères français se démentent. Les autres subissent le "scoop" du "Mail", "aquano", et ont l'air de matelots qui se reposent sur le quai, quand ils ne sont pas de service, pendant que

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Enregistrement.)

TEL EST 4510
Dupuis Frères
Le Magasin du Peuple
417 SAINT-CATHERINE EST
Vendredi est jour d'occasions

N'oubliez pas de lire notre grande annonce en page 7. Vous y trouverez de véritables occasions, pour demain, vendredi.

D. GAGNON & CIE

Magasin à Rayons
Angle ST-LAURENT et DORCHESTER
Nos ventes ont doublé, dans ce département, c'est à cause des bas prix.
Théières et cafetières en grès, à 15c, 19c, 23c et 25c.
Bains-Marie ou vaisseaux doubles, régulier 30c, pour 31c.
Poches à friser, qualité d'acier, 10c, 12c, et 15c.
Sas à sasser les cendres, régulier 25c, pour 19c.
100 gros bûches de bois d'Inde, pour tapis, régulier 40c, en vente à 25c.

N.-G. Valiquette

LIMITÉE
Palais d'Ameublement
471-477
Ste-Catherine Est
Département des Ustensiles de Cuisine
Nos ventes ont doublé, dans ce département, c'est à cause des bas prix.
Théières et cafetières en grès, à 15c, 19c, 23c et 25c.
Bains-Marie ou vaisseaux doubles, régulier 30c, pour 31c.
Poches à friser, qualité d'acier, 10c, 12c, et 15c.
Sas à sasser les cendres, régulier 25c, pour 19c.
100 gros bûches de bois d'Inde, pour tapis, régulier 40c, en vente à 25c.

Vallières

Articles de Sport
19c à 75c
Angle Ste-Catherine et Montcalm
Tiques en laine, Hockey Caps, pour garçons et filles, 19c, 50c, 75c et \$1.25
Capelines pour dames, \$1.25, \$1.50 à \$2.50
Ceintures de laine, 25c à 50c
Sweaters pour hommes, \$1.50 à \$2.50
Sweaters pour dames, 80c à \$1.50
Un grand choix de mitaines de laine, assorties de couleurs, prix 22c à 50c
ASSISTEZ A NOTRE GRANDE VENTE DE JANVIER.

Set de chambre de style \$104.00

Cet ameublement est une reproduction exacte de la période "Adam". Il est fait entièrement de xyloxy figure et les panneaux les plus apparents sont appareillés à la perfection. Le set comprend le lit double, le bureau et la commode. Une description complète est insérée dans notre annonce de ce jour en page 4.

Perreault, Daignault & Brault
Tél. Est 6819-637-39 SAINT-CATHERINE-EST, angle Beaudry, MONTREAL

La Compagnie Achetez vos BRODEUR VERRERIES

LIMITÉE
533 Ste-Catherine Est
1827 Ste-Catherine Est
127 St-Laurent
86 St-Pierre.
Verreries pour tous les Usages. Bols à Punch, etc., Cristal et Verre Taillé, aux magasins de la CIE BRODEUR A 20% d'escompte.
Toutes nos marchandises sont également vendues à 20% d'escompte.

33 1/3 % VENTE DE JANVIER 33 1/3 % D'ESCOMPTE

Notre assortiment complet de MEUBLES, TAPIS, etc., comprenant les plus jolis mobiliers de chambre à coucher et de salle à manger, en noyer, acajou, chêne ou érable piqué, dans les styles "Jacobin", "on georgien", "modernes", de même que notre stock immense de sets de Salle de Bain (Living-room), sets de bain : couchettes de cuivre, etc., sera vendu à réduction de 25 à 33 1/3 % pendant cette grande vente de Janvier. Qu'on ne le dise et qu'on visite le plus grand magasin de meubles du haut de la ville qu'est la

33 1/3 % ARCHAMBAULT 33 1/3 % D'ESCOMPTE

MAISON
949 St-Denis, coin Rachel

PHARMACIE Eau Minérale Purgative St-George

Lecours et Lancot
110 STE-CATHERINE EST
Coin St-Denis, Montréal.
Téléphones : Est 4608-833-2770
Sans rivaler contre la Constipation habituelle, les Hémorroïdes, l'Engorgement du foie, Embarras gastriques, et intestinaux, Congestions diverses, Excite l'appétit, Rafraîchit le sang, Dégage la tête et est efficace dans les cas où un purgatif salin est indiqué. Prix : 25c

QUARANTE-DEUX VICTIMES

DANS UN ACCIDENT DE CHEMIN DE FER DANS LE DAKOTA-TA-NORD.

(Service de la Presse Associée)

Saint-Paul, Minn., 22. — La rumeur circulaît ici ce matin qu'un terrible accident s'était produit près de Pembroke, dans le Dakota Nord. Un train du Grand Nord aurait été mis en pièce dans une collision. Des rapports, non confirmés, annoncent que quarante-deux personnes ont été tuées.

Aux bureaux de la compagnie, on doute de la véracité du rapport.

LA SECURITE EN MER

New-York, 22. — Parlant hier des conclusions auxquelles est venue la Conférence Internationale sur la Sécurité en Mer, M. Paul Gottheil, président du comité des compagnies de navigation, a déclaré que l'on était assuré le secours de tout ce qui aujourd'hui peut être employé pour sauvegarder la vie des gens.

Les représentants des Etats-Unis, qui ont signé les différents articles de cette conférence, ont exprimé leur espoir que leur pays s'efforcerait de faire porter des résultats effectifs aux décisions qui ont été adoptées lors de cette conférence.

SIR JAMES WHITNEY

(Service de la Presse Associée)

Toronto, 22. — Sir James Whitney, bien qu'il ait passé une mauvaise nuit, est assez bien ce matin.

DECES A MONTREAL

CHARBONNEAU, Edouard, 2 ans, enfant de Denary Charbonneau, plombier, rue Bellerive, 123.

DEFANCE, Léon, 1 an, enfant d'Albert Defance, rue Saint-André, 3343.

DUPUIS, Elizabeth Bonin, 36 ans, femme de Napoléon Dupuis, menuisier, rue des Érables, 1416.

GIBEAU, Florimond Gibeau, 15 ans, fils de Horace Gibeau, journalier, rue Atwater, 402.

GIBEAU, Georges, 1 mois, enfant d'Emile Gibeau, ingénieur civil, rue Champagnon, 122.

GRANT, Alexander, 75 ans, employé de chemin de fer, rue Knox, 46.

LA BOISSIERE, Louis, 51 ans, femme d'Albert La Boissière, marchand, rue Champagnon, 459.